LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 31 Saint-Boniface, du 28 octobre au 3 novembre 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



Mourir en famille

Quand Rosalie Bergeron a décidé qu'elle en avait assez de vivre, sa famille est venue la rejoindre chez son fils en Abitibi. La voici en 1987 entourée de ses enfants Gertrude, Léandre, sa femme Francine, Lilianne, et deux petites-filles, Diedre et Cassandre. Page 19.

L'art de recruter des bilingues au Manitoba

Les «matantes» font leur job!

Il y a deux semaines, Jim Newman se demandait s'il y avait vraiment des travailleurs bilingues au Manitoba. Aujourd'hui, il ne doute plus. «Nous avons reçu une cinquantaine de candidatures; ça va beaucoup mieux.»

Le coordonnateur des emplois et ressources humaines chez AT&T est désormais convaincu qu'il pourra trouver les quelque 50 employés bilingues dont il a besoin pour s'occuper de télémarketing et de service à la clientèle (AT&T dessert les clients d'UNITEL dans tout le Canada, y compris le Québec).

Durant ces quelques semaines, Jim Newman en a appris beaucoup sur la façon de recruter des bilingues au Manitoba. «La prochaine fois, j'appelerai La Liberté et la radio. Et les annonces seront beaucoup plus claires et en français.»

L'annonce publiée dans La Liberté début octobre ne contenait en effet ni le nom de la compagnie, ni l'adresse, ni le numéro de téléphone (les candidatures devaient être adressées au journal). Quant à la première annonce publiée dans le Winnipeg Free Press, elle était en anglais. «On en a publié une deuxième en français, et on a eu beaucoup plus de réponses.»

Jim Newman a également appris les vertus du bouche à oreille, moyen de communication privilégié dans une petite communauté comme celle des Franco-Manitobains (toutes les «matantes» ont une nièce ou un neveu qui cherche du travail).

Il pense toujours, cependant, que la création d'une banque de données sur la main-d'oeuvre bilingue serait «une bonne idée». «En discutant avec les gens, je me suis également rendu compte que les francophones de Winnipeg ne voient pas le bilinguisme comme un atout. Il faudrait faire de l'éducation dans ce sens. Notre industrie des télécommunications, par exemple, c'est nouveau, et ça grandit très vite. On va continuer à avoir besoin de bilingues.»

Laurent GIMENEZ

Finie l'éducation physique?

Les éducateurs pourraient bien lever raquettes et bâtons pour lutter contre la proposition du ministre Clayton Manness de rendre facultative l'éducation physique au secondaire.

Citation de la semaine

«On est comme deux petits chiens haletants qui boivent de l'eau ensemble.»

Le comédien John Bourgeois, qui joue dans la pièce *Oleanna* au MTC de Winnipeg, au sujet de l'épuisement que ressentent les deux vedettes, de retour dans leur loge après deux heures de pure émotion. **Page 11.**

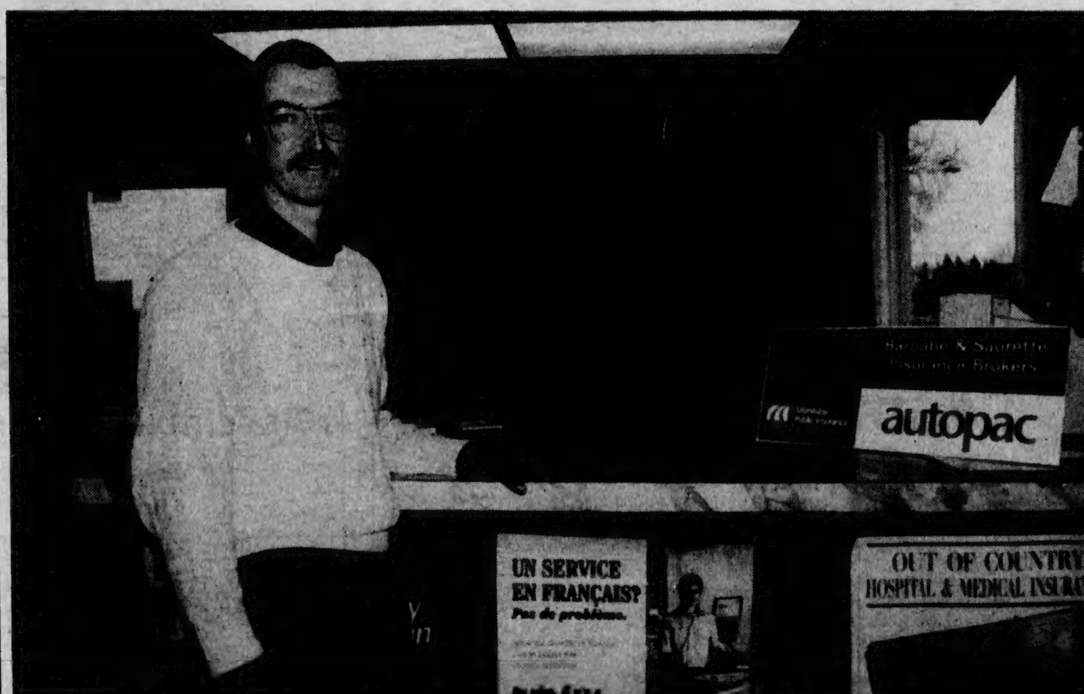


photo: Laurent Gimenez

Semaine PME: les Assurances Barnabé et Saurette occupent le sud de la province avec leur sept succursales. Dans la photo, Norman Barnabé et Eveline Vermette dans le bureau de Sainte-Agathe. Page 9.

MONTCALM

Les municipalités achètent l'usine d'eau de Letellier

15 municipalités, y compris celle de Montcalm, devront débourser près d'un demi-million $ pour prendre possession de l'usine d'épuration d'eau de Letellier, qui appartenait jusqu'à présent à la province.

L'usine, construite il y a six ou sept ans, dessert déjà la majorité des résidents de Montcalm, notamment dans les trois villages. Dernièrement, dix propriétaires ruraux ont accepté de débourser 5 150 $ pour se connecter à l'aqueduc Letellier-Emerson, en voie de construction.

Le transfert de l'usine à la Co-op d'eau de la vallée Pembina, gérée par les municipalités, s'inscrit dans un plan à long terme pour améliorer l'approvisionnement en eau de tout le Sud-Ouest manitobain. Florent Beaudette, préfet de la Municipalité de Montcalm, affirme qu'il n'en coûtera pas plus cher aux résidents.

«Il n'y aura aucune augmentation du coût de l'eau. Plus tard, les tarifs pourraient même baisser. L'usine coûtera moins cher à entretenir parce qu'on a notre propre personnel pour s'en occuper. Avant ça, chaque fois qu'il y avait un pépin, la province envoyait un ingénieur, qui devait faire son rapport, et ça prenait du temps.»

Florent Beaudette ajoute que les municipalités ont fait une demande de subvention d'environ 32 millions de $ pour le développement du réseau d'eau (programme d'infrastuctures). Le gouvernement fédéral n'a pas encore donné sa réponse.

L.G.

ÎLE-DES-CHÊNES

214 000 $ pour rénover l'aréna

Le conseil municipal de Ritchot fera un emprunt sous forme de débenture (obligation non garantie) pour un maximum de 214 000 $ afin de financer la rénovation et l'expansion de l'aréna d'Île-des-Chênes.

En septembre dernier, Bert Berard, membre du comité de bénévoles qui gère l'aréna, établissait comme suit la liste des travaux à faire: agrandissement des vestiaires et de l'étage supérieur, isolation de tout l'édifice, remplacement du plancher de ciment et des lumières, etc. Il évaluait le coût total à environ 600 000 $.

L.G.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Journal de l'année 1993-94**
OPSCOM — **Représentation nationale:** 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735
Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Le Programme est rétabli

Ottawa - Le Programme de contestation judiciaire est officiellement rétabli depuis le 24 octobre. Il sera doté du même budget qu'avant son abolition en février 1992 (par les conservateurs pour des raisons budgétaires), c'est-à-dire 2,75 millions $ annuellement. Il permettra à des organismes militant en faveur de l'égalité, aux communautés minoritaires de langue officielle et à des particuliers de défendre leurs droits reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés. (APF)

Femmes d'action

Winnipeg - À la suite d'une étude portant sur l'équité en éducation physique, le Réseau national d'action éducation femmes fait une tournée pancanadienne, commencée à la mi-octobre et se terminant au début décembre. Les deux chercheuses du Réseau se rendent dans toutes les provinces pour animer des ateliers dans le but d'identifier, avec les gens du milieu, les actions concrètes à entreprendre pour arriver à une plus grande équité. Elles étaient de passage à Saint-Boniface le vendredi 28 octobre.

Le RDI pour tous

Ottawa - Le CRTC est prêt à imposer une distribution obligatoire du Réseau de l'information (RDI) partout au pays, si la Société Radio-Canada n'arrive pas à convaincre les câblodistributeurs locaux d'offrir ce service aux abonnés francophones. Keith Spicer, président du CRTC, préfèrerait toutefois que la distribution se fasse à la suite de négociations, en précisant que le Conseil trouve «plus démocratique et plus sain que le choix soit dicté par les citoyens plutôt que par les bureaucrates». Il se dit «très optimiste que les abonnés locaux vont mettre une pression». Le RDI doit entrer en ondes le 1er janvier 1995. (APF)

Livres gagnants

Moncton - Les prix France-Acadie ont été décernés: en littérature, à Sylvain Rivière pour son oeuvre La Belle Embarquée, qui raconte un demi-siècle de l'histoire d'un fils de déportés acadiens; et en sciences humaines, au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton (sous la direction de Jean Daigle) pour son document L'Acadie des Maritimes.

L'histoire de Marie-Anne

Winnipeg - L'organisme Canadian Parents for French (Manitoba) coordonne une tournée de la pièce La Marraine des Prairies, l'histoire de Marie-Anne Gaboury, première femme blanche dans l'Ouest canadien. Trois comédiens bilingues de la Société culturelle Mamowapik d'Edmonton achèvent leur tournée des écoles d'immersion manitobaines. Il leur reste: Saint-Eustache, l'école Marie-Anne-Gaboury (à Winnipeg), Morden et Brandon, entre autres.

Au programme de la DSFM

Des toits à réparer et une Charte à adopter

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a choisi de soumettre la liste complète des demandes des écoles en matière d'immobilisation à la Commission des finances des écoles publiques.



photo: Jean-Pierre Dubé

Les 33 représentants de la DSFM étaient réunis le 20 avril à Île-des-Chênes pour discuter des besoins en immobilisation.

La majorité des 20 écoles franco-manitobaines ont formulé au moins une demande. Cela peut aller d'un simple remplacement de bardeaux (Saint-Léon) à la construction d'une nouvelle école (Lavallée). Seules les écoles de Lorette, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame secondaire et Lacerte estiment qu'elles n'ont pas de besoins particuliers cette année.

«Tout nous paraît important», affirme Raymond Bisson, directeur général de la DSFM, pour justifier la présentation de la liste au complet. Mais il ajoute que «ce serait une première» si le gouvernement acceptait de financer tous les projets, dont le coût total n'a pas été évalué. «Je ne m'attends pas à une réponse avant Noël», précise-t-il.

L'un des projets les plus importants, et les plus urgents, concerne la construction d'un nouvel édifice pour abriter les étudiants de l'école Lavallée (maternelle à 9). Non seulement l'école est «pleine à craquer», pour reprendre l'expression de Raymond Bisson, mais elle appartient à une autre division scolaire (Saint-Vital).

Selon le directeur général, la construction d'une nouvelle école à cet endroit est d'autant plus souhaitable «qu'on observe une certaine mobilité de la population francophone vers le sud de la ville».

Quelle serait la capacité de la nouvelle école Lavallée? Accueillerait-elle des élèves jusqu'à la 8e ou jusqu'à la 12e année? Tout dépendra de la nouvelle répartition des élèves dans la région urbaine. L'école Précieux-Sang, par exemple, n'est pas remplie à pleine capacité.

Quoi qu'il en soit, la construction n'aura pas lieu avant au moins deux ou trois ans. Et à condition que le gouvernement accepte le projet. «Je ne peux pas vous dire que c'est certain», prévient Raymond Bisson.

Par ailleurs, les commissaires de la DSFM ont reçu l'ébauche d'une Charte linguistique lors de leur dernière réunion, le 22 octobre à Saint-Lazare. Le document stipule notamment que «la langue française (est) la langue officielle de l'administration, des représentant(e)s élu(e)s, des élèves et du personnel», et que «les programmes curriculaires accordent une importance primordiale à la culture franco-manitobaine».

«Pour l'instant, c'est une ébauche, tient à préciser Raymond Bisson. On va consulter les gens pour voir s'il y a des changements à faire.»

La DSFM a également rendu publics les chiffres des inscriptions dans les écoles. Peu de surprises (le total s'élève à 4 270), mais un élément encourageant: les classes les plus grosses se situent dans les premiers niveaux, notamment en maternelle (343 élèves). On peut donc s'attendre à ce que les effectifs demeurent stables ou même augmentent dans le futur (1).

Signalons enfin que Louis Tétrault a été réélu à la présidence et Marc Boily à la vice-présidence de la DSFM.

Laurent GIMENEZ

(1) Les effectifs par école sont: Saint-Georges (43), Gabrielle-Roy (274), Pointe-des-Chênes (292), Saint-Joachim (287), Lagimodière (184), Noël-Ritchot (192), Louis-Riel (557), Taché (282), Lacerte (333), Précieux-Sang (262), Lavallée (510), Saint-Jean-Baptiste élémentaire (157), Saint-Jean-Baptiste secondaire (113), Saint-Pierre (173), Sainte-Agathe (89), Saint-Laurent (64), Saint-Lazare (138), Lourdes élémentaire (160), Lourdes secondaire (137), Saint-Léon (23).

ÉDITORIAL

La porte du développement

Il y a cinq ans, la rivière Seine était sèche. À un point tel que, à Lorette par exemple, on pouvait traverser la rivière à pied sans récolter du gumbo sur ses chaussures.

Et cela ne semblait inquiéter personne, même si, en pleine sécheresse, on continuait ailleurs dans la vallée, qui remonte jusqu'à Marchand, à arroser les terrains de golf à coup de millions de gallons par jour.

De nos jours, la Seine est débordante, Mère-nature ayant donné un sursis à ce cours d'eau négligé, laissé à la merci des intempéries humaines.

Et voilà que l'organisme SOS (Save Our Seine) s'en mêle, donnant une nouvelle vision de ce que peut représenter la rivière Seine pour l'avenir. En la nettoyant, on a redécouvert le bijou, c'est-à-dire un paradis de faune survivant parmi les immondices.

Car la Seine, parce qu'elle était inondable, est restée une espèce de cloître naturel, à l'abri des développements organisés, même depuis la construction du canal de dérivation (qui permet d'éviter les inondations en ville). On avait presqu'oublié son existence.

Mais comment donner une nouvelle vocation à une vieille rivière? Jadis, les villages étaient établis sur le bord des cours d'eau parce qu'on y trouvait eau potable, poisson, transport et loisirs. Et au Manitoba, un trou dans le paysage (comme une rivière) au milieu des Plaines, c'est encore ce qu'on a de plus beau.

Nettoyée, et elle le serait à 80 % en ville - le travail reste à faire en campagne -, la rivière ne pourrait-elle pas servir de voie d'accès pour le développement de Saint-Boniface. On a ici une occasion d'allier nature, histoire, loisirs. Et économie.

D'abord les infrastructures: finir de nettoyer, réserver une série de terrains pour aménager des parcs, ensuite des accès aux piétons, aux canotiers (et aux nageurs?); faire de l'interprétation naturelle et historique pour les touristes; et pourquoi pas, ouvrir des services et des commerces à des endroits stratégiques.

L'idée de créer une route de canot reliant Saint-Boniface et les villages francophones de la Seine est excellente. D'autres idées viendront s'ajouter.

Comme le projet de la Fourche de Winnipeg, le développement de la Seine à Saint-Boniface a un potentiel extraordinaire. En plein milieu de la ville, il y a encore cet espace non développé. Tout est encore à faire, et l'occasion d'agir se présente peut-être avec le 125e anniversaire du Manitoba l'an prochain.

C'est donc un bon moment pour se rallier aux visionnaires de SOS.

Imaginez en 1995 une randonnée paisible en canot où vous vous arrêtez souvent pour observer les oiseaux et les animaux de toutes sortes. Ce n'est pas Disney World. Et c'est tant mieux.

En plus de ses autres attraits, Saint-Boniface pourrait offrir de débarquer de l'autoroute électronique et de remonter pour vrai dans l'espace et le temps.

Jean-Pierre DUBÉ



Lettre

Nous avons besoin de La Liberté

M. le directeur,

Je reçois et je lis depuis plusieurs années de nombreux journaux de l'Association de la presse francophone. À 81 ans, j'en ai lu des éditoriaux, des bons, des moins bons, mais jamais d'aussi méprisants que votre éditorial du 22 septembre «La Liberté déclare forfait». Je n'ai jamais été blessé de la sorte.

Quelle condescendance de votre part que d'affirmer que pratiquement personne dans l'APF ne donne de crédibilité à ces lauréats. Nous avions toujours cru avoir un concours amical entre les journaux de l'APF. Loin de nous l'idée d'être supérieur à qui que ce soit.

Il est vrai que peu de journaux ont la main-d'oeuvre, le bassin de population ou les revenus publicitaires de La Liberté. Mais, cela n'a pas empêché de nombreux journaux d'offrir à leur population locale un outil essentiel de communication.

Un de ces petits hebdomadaires francophones, avec des moyens bien moindres que ceux mis à votre disposition, s'est permis de remporter le titre de journal de l'année en 1991-1992. À votre question: «Comment aurions-nous pu perdre avec un aussi grand nombre de moyens?», laissez-moi répondre «Comment avez-vous pu perdre avec autant de moyens!».

Pour ces petits journaux, rejoindre La Liberté sur le podium est une motivation au travail et à donner le meilleur d'eux-mêmes, ce qui est, après tout, le vrai but de cette compétition amicale. Nous avons besoin de La Liberté comme modèle d'excellence à suivre et à imiter.

Permettez-moi aussi de questionner votre affirmation selon laquelle «pratiquement plus personne ici ne donne de crédibilité à ce prix». Je connais mes amis franco-manitobains et pas un qui ne soit fier de son journal. Et les Franco-Manitobains ont raison d'être fiers de leur vitalité, de leur engagement et de leur dynamisme, mais ils ne sont pas mesquins, comme semble laisser croire votre éditorial.

Pour toutes ces raisons, j'espère que votre décision de ne plus participer au concours sera retirée. La Liberté a toujours été un modèle, voire un phare pour les journaux de l'APF et non un adversaire à battre; elle ne doit pas se retirer en déclarant forfait.

Félicitations à La Liberté pour le prix du meilleur journal et félicitations aux Franco-Manitobains pour leur courage et leur ténacité.

Je demeure bien vôtre dans cette francophonie qui lorsqu'elle nous prend ne nous laisse plus.

Roland Pinsonneault
Le Pinson des Plaines
Régina (Saskatchewan)
Le 23 octobre 1994

SAINT-BONIFACE

Sur les testaments

Une conférence sur les testaments et successions aura lieu le lundi 7 novembre, à 19 h, dans la salle Marie-Lynne-Bernard de la Bibliothèque de Saint-Boniface.

La conférence est commanditée par l'Association d'éducation juridique communautaire et sera présentée par Me Léandre Buissé.

On y traitera des sujets suivants: les différents types de testaments, l'importance d'en faire un, les éléments à inclure, les responsabilités de l'exécuteur, la délégation du pouvoir, le testament de vie.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Info: 986-4334.

Des chiffres faux, des faits oubliés

La francophonie vue par le Winnipeg Sun

En moins d'une semaine, le quotidien Winnipeg Sun a publié deux articles (avec gros titres à la une) à propos des dépenses publiques effectuées en faveur des groupes franco-manitobains. Chaque fois, les informations étaient inexactes ou approximatives.



photo: Laurent Gimenez

Evélyne Reese, la conseillère du quartier de Saint-Boniface.

Dans son édition du 19 octobre (Grant Giveways, page 3), le Sun affirme que sept groupes francophones basés à Saint-Boniface ont reçu 2 153 602 $ du gouvernement fédéral en 1993. Trois fois faux, affirme Michel Chartier, vice-président de la Société franco-manitobaine (SFM):

«Il s'agit en réalité de 1,4 million $ pour 37 organismes dans toute la province! Je ne sais pas où ils ont trouvé le chiffre de 2,1 million $!» (1)

En fait, le Sun inclut dans sa liste les 476 800 $ accordés à la Commission nationale des parents francophones (CNPF) qui, comme son nom l'indique (en français et en anglais), est un organisme national et non pas provincial (le siège est cependant situé à Saint-Boniface).

Toujours selon le Sun, la Société franco-manitobaine aurait reçu 785 000 $ en 1993. «Ils mélangent les pommes et les oranges, estime Daniel Boucher, directeur général de l'organisme. Notre budget d'opération cette année-là était plutôt de 500 000 $. Ils ont peut-être compté les projets spéciaux. Mais alors ça devrait faire plus que 780 000 $!»

Le Sun a récidivé le 21 octobre en affirmant que le remplacement de 13 000 panneaux de rue unilingues dans le district de Riel coûterait 550 000 $ (Bilingual Signs..., page 3).

Ce n'est qu'au 8e paragraphe, après les déclarations outrées des conseillers Al Golden, Harry Lazarenko et John Angus, qu'on apprend qu'un quart seulement de cette somme sera fournie par la Ville (l'autre quart par la province et la moitié restante par le fédéral), et que le remplacement des panneaux s'effectuera sur une période de cinq ans.

«Malgré le retard dans la mise en oeuvre des services en français, nous avons accepté ce délai pour prendre en compte la réalité économique», précise Michel Chartier (2).

La conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese, ne cachait pas sa colère après la lecture de l'article. «J'ai dit au journaliste du Sun de lire le rapport des consultants Deloitte et Touche qui dit que si on avait mieux vendu les services et la main-d'oeuvre bilingues existants au Manitoba, on aurait pu attirer des industries, comme ça s'est passé au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Mais il ne m'a pas cité une seule fois!»

La conseillère de Saint-Boniface rappelle que le plan de mise en oeuvre des services en français avait été adopté en avril 1994 à l'unanimité, y compris, donc, avec l'accord des conseillers Golden, Lazarenko et Angus.

Laurent GIMENEZ

(1) Outre 1,4 million $ pour le financement de base des organismes, Patrimoine canadien a distribué plus de 500 000 $ cette même année pour des projets spéciaux (agents de développement régional, par exemple). D'autres sommes ont été fournis par différents ministères fédéraux.

L'Info-Partenariat du Collège Louis-Riel

Des cours d'informatique gratuits!

Le club d'informatique du Collège Louis-Riel, l'Info-Partenariat, propose aux familles francophones toute une gamme de cours dès cet automne (à compter du 8 novembre).

Le club, réunissant des profs et des étudiants, a l'intention de limiter à 40 le nombre des inscriptions à ses sept cours, qui traiteront de l'initiation à la communication par ordinateur, de la procédure pour l'installation du modem, du démarrage sur Internet, de l'initiation à Windows.

On tiendra aussi une rencontre mensuelle de partage d'informations sur Internet. Car la mission du club est de démystifier la technologie (compatible avec IBM) dans la communauté francophone.

Et il y a la réparation. «Les élèves sont formés pour être des techniciens, signale le porte-parole, Gérard Massé. Ils peuvent faire des réparations aux logiciels et aux périphériques. Les cours, par contre, sont donnés par des adultes.»

Les cours sont gratuits, mais l'Info-Partenariat accepte des dons qui serviront en grande partie à l'entretien de son laboratoire d'informatique. Info: Gérard Massé (237-9225).

J.-P. D.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le club aura son kiosque, les 28 et 29 octobre, au colloque d'Action et promotion en technologie éducative, qui se tiendra au CUSB.

Le Club La Vérendrye accuse un déficit de 88 000 $ en quatre mois

«Il faut réveiller les membres»

«Les membres ne s'inquiètent pas. C'est ça qui m'inquiète!» lance le directeur général Clément Perreault au lendemain d'une réunion avec les membres du Club La Vérendrye, le 25 octobre, à laquelle ont assisté 240 personnes. On les a premièrement rassurés que le Club ne serait pas vendu, mais on leur a ensuite exposé une situation financière assez inquiétante.

«Le fait est que les revenus de loterie (bingo et nevadas) ont diminué de 60 % dans les deux dernières années. Avant, la majorité des activités organisées pour les membres étaient subventionnées par les revenus de loterie (1), mais on ne peut plus faire ça.

«C'est sûr que le Club a bâti une grande partie de sa clientèle parce que c'est pas cher, il y a toujours des aubaines, etc. Mais ce n'est plus possible. La réunion avait pour but de faire prendre conscience aux membres qu'ils doivent appuyer les activités, plus que jamais.»

Clément Perreault a lancé des idées, comme de venir manger au Club une fois la semaine plutôt qu'une fois par mois. «On a 2 400 membres et on a de la misère à trouver 150 personnes pour remplir le Club pendant les fins de semaines. C'est toujours le problème de volume.

«La nourriture qui sort de nos cuisines est comparable à celle de bien des restaurants de Winnipeg, mais les gens ne pensent pas au Club. Au souper du samedi, on reçoit une vingtaine de personnes, mais on devrait en avoir au moins 100.

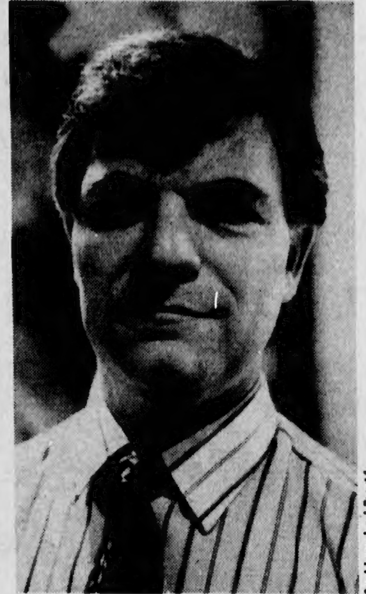
«Je ne pense pas qu'on a réussi à faire comprendre aux membres qu'il faut qu'ils dépensent plus au Club. Quand on a proposé d'augmenter la cotisation des membres (35 $ actuellement) ou d'imposer un montant minimal à dépenser chaque mois, la réaction était négative.»

Visiblement frustré, Clément Perreault affirme qu'il faut réveiller les membres. «On leur donne tout ce qu'ils veulent, un bon service, un beau plancher de danse, les meilleurs orchestres. Ils viennent ici, ils boivent de l'eau! Ils ont bien du fun mais ils ne veulent rien dépenser.»

Vu la situation financière délicate du Club La Vérendrye (88 000 $ de déficit dans les quatre premiers mois de l'exercice financier), on peut se demander si l'agrandissement de l'édifice (1,7 million $) en a valu la peine.

«Les membres ont posé cette question à la réunion, et j'insiste que non, l'expansion n'est pas une erreur, réitère Clément Perreault. Même que la situation serait probablement pire autrement. Sans ça, on ne pourrait pas faire le marketing qu'on fait maintenant.

«Et les quilles, ça marche très bien. Si on pouvait remplir à pleine capacité, on pourrait mieux assurer la survie du Club sans les revenus de loterie. On serait plus près de l'autofinancement.»



Archives La Liberté

Clément Perreault: «On peut continuer sans trop de problèmes pour les quatre ou cinq prochains mois, mais il faut accumuler des fonds pour contrebalancer les déficits prévisibles de l'été.»

Mais en attendant ce beau moment, le directeur souligne qu'il faut continuer à dépendre sur les bingos et les nevadas. «Une partie de notre stratégie était d'embaucher quelqu'un qui connaît bien le marché du bingo et qui pourrait aider pour le marketing.»

Cette mesure a entraîné quelques ajustements: l'annulation d'une soirée de bingo (celle du mercredi) et le déménagement d'un bingo du vendredi au mardi. Mais le marché est saturé, selon Clément Perreault.

«Déjà, la Fédération des Ukrainiens (sur la Marion) et Holy Cross (sur la Dubuc) ont cessé d'avoir du bingo les mêmes soirs que nous, mais ça n'a pas affecté nos nombres.»

Le Festival du Voyageur aussi coupera une de ses soirées de bingo (le jeudi), en partie pour venir en aide au Club mais surtout pour rationaliser ses propres ressources. «On est fiers de dire qu'on fonctionne encore très bien comme bingo, remarque le gérant du Rendez-Vous, Robert Connelly. On ne fait pas de pertes. Mais on va réduire à deux bingos par semaine.»

«Il y a d'autres organismes dans la communauté, comme le Club La Vérendrye, qui dépendent sur les revenues de loterie. Tant mieux si on peut éviter la concurrence entre les salles.»

Le Festival du Voyageur a fait une étude interne sur le fonctionnement du bingo. «Cette étude a été un outil pour faire la décision, mais c'est plutôt une réaction à la situation globale de l'industrie.

«Comme on sait, l'industrie du bingo connaît un déclin de participation, à cause de l'introduction des VLT, de la construction de nouvelles salles de bingo, du Crystal Casino et d'une philosophie générale. Les gens sont plus prudents par rapport à la façon qu'ils dépensent leur argent.»

Karine BEAUDETTE

(1) Pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1994, les revenus de loterie représentaient environ 16 % du total des revenus. L'année précédente, ce pourcentage était plutôt de l'ordre de 31 %. Malgré cette diminution, le Club avait réalisé un profit de 40 115 $.

Assemblée annuelle de la SFM

Mario Dumont sera conférencier

Le chef du Parti Action Démocratique du Québec, Mario Dumont, sera le conférencier invité lors du dîner prévu dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, qui se déroulera le 5 novembre prochain au Centre culturel franco-manitobain.

La SFM a invité Mario Dumont afin qu'il donne son point de vue sur les questions relatives à la souveraineté du Québec. La SFM espère que les propos du conférencier, le seul élu de son parti lors des élections du 12 septembre dernier, permettront à la communauté de poursuivre le débat sur la question québécoise.

▌RITCHOT

Les anti-bilinguisme reviennent à la charge

Le Conseil municipal de Ritchot voudrait bien trouver un moyen d'empêcher un groupe de résidents de se présenter régulièrement aux réunions du Conseil pour demander inlassablement la même chose: le retrait de la politique de bilinguisme adoptée à l'automne 1993.

«C'est du harcèlement, estime Cyrille Durand, préfet de Ritchot. Ça fait perdre du temps au Conseil: au moins trois heures par mois, 36 heures par an!» Le préfet ne sait toutefois pas comment il pourrait freiner le zèle des anti-bilinguisme. La loi sur le fonctionnement des municipalités semble vague à ce sujet.

La dernière présentation publique des résidents remonte au 19 octobre. Le groupe d'une vingtaine de personnes était mené par Gord Maconnell et Kathy Swartz, ceux-là mêmes qui ont obtenu récemment le renvoi de l'ancien conseiller d'Île-des-Chênes, Raymond Dumaine, pour cause de conflit d'intérêt.

Les manifestants reprochent à la politique de bilinguisme de privilégier les francophones en ce qui concerne les emplois municipaux. Pourtant, la politique stipule simplement que, «dans la mesure où il est raisonnablement possible, le poste d'administrateur (sera désigné bilingue), ainsi que tout poste où le personnel est responsable de communiquer avec le public».

L.G.

▌ÎLE-DES-CHÊNES

Les déchets rapportent

Le conseil municipal de Ritchot a accordé le contrat d'entretien du dépotoir d'Île-des-Chênes à l'entreprise Centennial Gravel Excavating, qui appartient à la famille de Gilbert Petit. Il s'agit d'un contrat de 22 800 $.

L.G.

▌LORETTE

Le 10e Bières et saynètes

Le Comité culturel de Lorette fêtera le 10e anniversaire des Bières et saynètes les 18 et 19 novembre prochain, à 20 h, avec une nouvelle formule de représentation.

«Pour la première fois, ça sera deux soirées au lieu d'une, explique une des organisatrices, Agathe Lacroix. Il y aura moins de monde à la fois, on aura moins chaud!»

Le Comité n'a imprimé que 200 billets par soirée (à 8 $) et tentera de vendre les billets par tables (groupes de 6 à 12 personnes), comme pour le souper-théâtre qui a eu lieu au début de l'année.

Cette année, des anciens comédiens de la place seront de retour comme Richard Moquin et Marcel Desrosiers. Jacques Lavack sera le maître de cérémonies et la troupe du Comité culturel y sera en force comme d'habitude, avec des nouvelles et des anciennes saynètes.

On servira aussi du gâteau d'anniversaire! Info: Priscilla (878-2758) ou Agathe (231-1333).

J.-P. D.

▌ÎLE-DES-CHÊNES

Un chèque pour la Chambre de commerce

Le conseil municipal de Ritchot remettra un chèque de 1 170 $ à la Chambre de commerce d'Île-des-Chênes.

Cette somme correspond à 40 % des taxes commerciales prélevées dans le quartier d'Île-des-Chênes en 1993. Une entente semblable est prévue avec les Chambres de commerce de Saint-Adolphe et de Sainte-Agathe.

L.G.

Ici et ailleurs

Quebecor achète

Winnipeg - Par l'entremise de sa filiale Sanford Evans Communications, le Groupe Quebecor vient de se porter acquéreur de l'hebdo The Red River Valley Echo, publié dans la région d'Altona. L'achat s'inscrit dans un plan stratégique de développement dans le domaine de l'édition pour Quebecor, qui possède (en Amérique du Nord) quatre quotidiens, 48 hebdos, cinq mensuels, 11 magazines, et 73 imprimeries.

Moins pour les études

Ottawa - Les étudiants en arrachent de plus en plus quand vient le temps de se trouver un emploi d'été, selon Statistique Canada. En juillet 1989, 65 % des étudiants de 15 à 19 ans avaient trouvé un emploi, comparativement à 51 % en 1994. (APF)

Forum santé

Ottawa - Après les programmes sociaux, le gouvernement s'attaque aux soins de santé. L'objectif principal: réduire les coûts tout en conservant la qualité des soins. Comme promis dans son livre rouge, le gouvernement libéral a mis sur pied un Forum national composé de 22 personnes et présidé par le premier ministre Jean Chrétien. Le Forum a un mandat de quatre ans et coûtera 12 millions $. (APF)

Encore 200 entreprises

Winnipeg - Le gouvernement du Manitoba a prolongé son programme Lancement d'entreprises jusqu'en mars 1996. Selon le ministre James Downey, le programme a permis d'aider environ 400 entrepreneurs à créer plus de 1 000 nouveaux emplois, dont la moitié sont situés en milieu rural ou sont dirigés par des femmes. Le programme offre des services de consultation et des prêts totalisant jusqu'à 10 000 $.

Réduire le déficit?

Ottawa - Le gouvernement fédéral devra trouver 9,4 milliards $ au cours des deux prochaines années pour respecter ses objectifs budgétaires. Le ministre des Finances, Paul Martin, a lancé les consultations prébudgétaires avec la ferme intention de réduire le déficit de moitié d'ici deux ans, tel que promis durant la campagne électorale de 1993. (APF)



ÉCONOMIE

Semaine de la PME: la recette de l'agence Barnabé et Saurette

L'assurance sur mesure

Ils ont commencé par Letellier, Sainte-Agathe et Saint-Jean-Baptiste. Puis il y a eu Saint-Norbert, Emerson, Dominion City et enfin Saint-Malo. Mais où vont s'arrêter Barnabé et Saurette?

«Non, non, c'est fini là, répond Norman Barnabé, copropriétaire de l'agence d'assurance, en éclatant de rire. L'expansion dans le futur va aller dans le développement de chacun de nos sept bureaux actuels. On veut entraîner certains de nos employés (ils sont 17 en tout) pour qu'ils se spécialisent, et rationnaliser nos opérations en général.»

Mais peut-on croire un tel homme? Lorsqu'il se lance dans l'assurance en 1986, après avoir passé 11 ans dans les caisses populaires, sa seule ambition est d'assurer la continuité du bureau ouvert par son père à Saint-Jean-Baptiste. Mais déjà, il est associé à Paul Saurette, qui a ouvert un bureau à Letellier plusieurs années auparavant (Richard Barnabé est le troisième copropriétaire de l'agence).

Les affaires marchent si bien qu'au bout de quelques années, on décide d'ouvrir une nouvelle succursale à Saint-Norbert. Norman Barnabé se défend pourtant d'être un «avaleur» de petites compagnies:

«L'ancien propriétaire, Jos Campeau, nous a dit qu'il voulait vendre. Même chose à Dominion City: c'est eux qui nous ont approché. Il faut dire qu'on était en train de manger leur clientèle.»

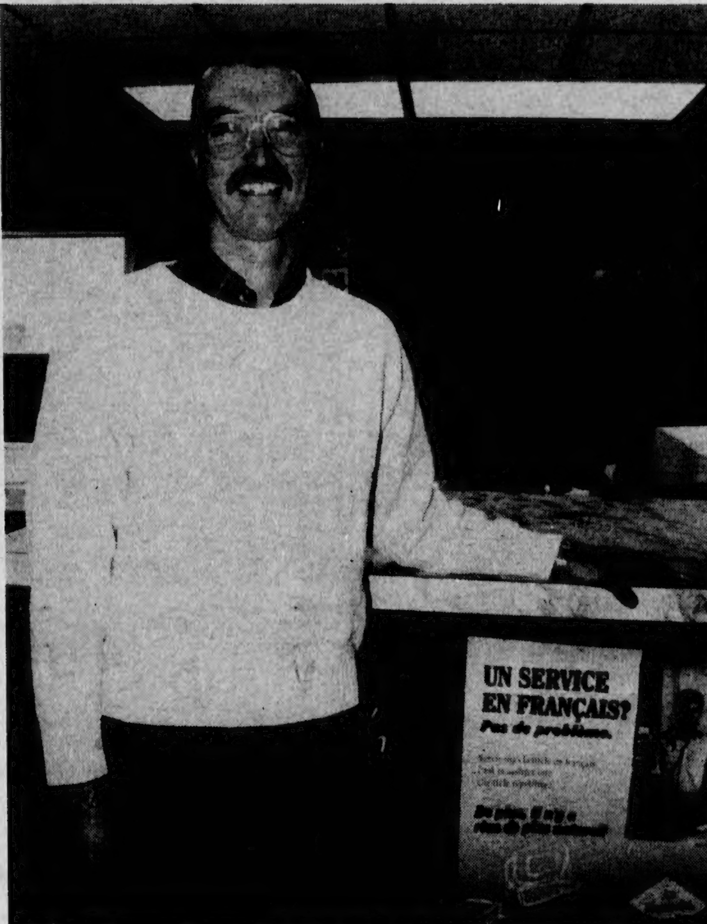


photo: Laurent Gimenez

Norman Barnabé estime à environ 4 300 le nombre de ses clients. «On fait très peu de publicité. La plupart du temps, les gens viennent nous voir par référence.» On reconnaît également dans la photo Eveline Vermette du bureau de Sainte-Agathe.

Sans le vouloir, bien sûr! Simple jeu du marché et de la libre concurrence. Mais comment diable font Barnabé et Saurette pour s'en sortir si bien, alors que d'autres vont de faillite en faillite? Norman Barnabé se gratte la tête:

«Il y a d'abord la qualité du service. Nous faisons affaire avec beaucoup de différentes compagnies d'assurances, ce qui nous permet d'offrir à nos clients les meilleures options au meilleur prix. Les primes varient énormément d'une compagnie à l'autre. Certaines compagnies aiment se trouver des niches où elles sont très compétitives.»

Un agent d'assurances travaillant seul n'aurait évidemment pas le temps de s'informer de tous les services et de tous les prix offerts par les différentes compagnies. La plupart de ces compagnies n'accordent d'ailleurs leur franchise qu'aux agences qui réalisent un chiffre d'affaires relativement important. Toutes ces raisons ont convaincu Norman Barnabé que, dans l'assurance, «le gros, c'est beau».

«Notre stratégie actuellement, c'est de spécialiser certains de nos employés dans cinq domaines: assurance-vie, propriété commerciale, assurance agricole, fonds mutuels et propriété personnelle. Comme ça, on sera en mesure d'offrir la meilleure option possible à nos clients».

Norman Barnabé croit que le deuxième atout de son entreprise est «la confiance». Mais comment un agent d'assurance, personnage a priori suspect, peut-il inspirer un tel sentiment?

«Je prends le temps de parler avec les gens, de les questionner pour savoir de quoi ils ont besoin exactement. Par exemple, on détermine si ça vaut la peine d'assurer la maison contre l'inondation de la cave. On ne veut pas vendre une assurance cinq fois plus cher que ce dont le client a besoin. Il y a trop de gens qui sont sous-assurés ou au contraire sur-assurés.»

Laurent GIMENEZ

L'AMBM tiendra son premier Forum en développement économique communautaire le 3 décembre

L'économie est-elle l'affaire des municipalités?

Pendant que Steinbach, Winkler, Morden et les autres tirent leur épingle du jeu économique, les communautés où vivent les francophones semblent encore être à la recherche d'une vocation. Mais cela pourrait changer.

Un groupe de 25 intervenants de chacune des dix municipalités bilingues seront réunis pour la première fois dans un forum économique communautaire qui leur permettra, le 3 décembre, de commencer à se positionner sur la carte manitobaine.

Le forum, accompagné d'un salon économique ouvert au public, se tiendra au Collège universitaire de Saint-Boniface (de 9 h 30 à 15 h 30), et «servira de tremplin aux municipalités qui veulent sauter dans le développement économique.»

Selon le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, le forum a plusieurs grands objectifs. D'abord, «réunir le vrai monde des municipalités (les élus, les entrepreneurs), les agences du gouvernement, les politiciens et les représentants de l'industrie, surtout tertiaire, où le bilinguisme est un facteur important.

«Le Call-Centre Team du gouvernement, qui s'occupe d'aller chercher les entreprises bilingues pour l'autoroute électronique, a même demandé d'avoir un kiosque.»

On compte aussi sur la participation d'au moins un ministre du gouvernement Filmon (possiblement le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Jim Downey) pour faire valoir la position officielle.



photo: Hubert Pantel

Du développement économique dans les municipalités, il s'en fait, comme à Montcalm, avec le projet de l'usine des déchets dangereux.

Le forum propose donc de fournir des informations aux municipalités et autres intervenants. «Il y en a qui peuvent décider que le développement économique n'est pas important et c'est correct, souligne Raymond Poirier. Mais il faut comprendre qu'il n'y aura pas grand développement si on ne peut pas impliquer les gouvernements locaux.»

On établira si possible des plans stratégiques et des mécanismes de coordination visant à assurer l'épanouissement économique.

Le thème du forum, «Action locale et vision globale», résume bien les intentions des organisateurs: établir une priorité au niveau de chaque municipalité, puis mettre sur pied une Chambre de développement économique communautaire pour planifier d'une façon globale, afin d'éviter la concurrence improductive entre les communautés.

«Si on faisait juste un forum et rien après, on perdrait notre temps, insiste Raymond Poirier. Mais on a prévu un suivi (une priorité par municipalité). Et c'est là-dessus que travaillera notre agent de développement économique communautaire (Louis Tétrault): aider les municipalités à mener leur projet à terme.»

Plus tôt cette année, l'AMBM a rendu publique une recherche des consultants en management Deloitte et Touche, qui a recommandé aux municipalités de reconnaître l'importance du développement économique et à l'AMBM de fournir une aide technique.

Info: Raymond Poirier (233-4915) ou Louis Tétrault (941-3249).

Jean-Pierre DUBÉ



Redécouvrir Saint-Boniface

Le Musée de l'Homme et de la Nature accueille l'exposition Bienvenue à Saint-Boniface jusqu'au 13 novembre. L'exposition trace l'évolution de Saint-Boniface, de son origine alors que des Cris et Assiniboines habitaient la région, jusqu'au développement commercial et culturel de la ville de Saint-Boniface, jugée comme la 5e plus grande de l'Ouest au tournant du siècle.

En vous promenant à Saint-Boniface, vous êtes-vous déjà demandé d'où venaient les noms des rues? Vous pourrez redécouvrir les noms de ces pionniers en parcourant l'exposition: les abbés Provencher et Taché, la mère Valade, Louis Riel. Ou encore, parmi les législateurs francophones au Manitoba depuis 1870, on trouve Joseph Dubuc, Alexandre Kitson, S.A.D. Bertrand, Maxime Goulet, William Lagimodière, Roger Marion, qui nous rappellent certains noms de familles communs dans la colonie de la Rivière-Rouge.

Et savez-vous l'origine du nom Saint-Boniface? «L'abbé Provencher baptise la mission catholique du nom de Saint-Boniface, d'après l'évangélisateur médiéval pour qui il a une dévotion spéciale.»

On apprend toutes sortes de faits intéressants sur notre petite cité franco-manitobaine, comme: les Métis composaient 89 % de la population en 1870, mais seulement 30 % dix ans plus tard.

Les artéfacts sont beaux et bien mis en valeur, les photos sont superbes, l'information est intéressante. Cette exposition faite conjointement par la Société historique de Saint-Boniface et le Musée de Saint-Boniface, vaut vraiment la peine d'être vue, et d'être revue.

◆◆◆

Huit femmes

Alors, vous savez maintenant qui a tué l'homme de la maison? Eh bien, pour ceux qui n'ont pas vu la pièce, c'est... peut-être que je ne devrais pas vous le dire, au cas où le Cercle Molière déciderait de monter cette pièce à nouveau.

Et la compagnie aurait bien raison de le faire. (Il faudra par contre laisser couler le temps, pour qu'on oublie le dénouement.) Huit femmes est une pièce divertissante, bien construite et le Cercle Molière l'a bien montée, bien jouée. Peut-être remarque-t-on davantage Jacqueline Hogarth à cause de son personnage particulièrement caricaturé (Augustine), mais toutes les huit comédiennes ont bien réussi leurs rôles. Bravo!

Oleanna, *au Manitoba Theatre Centre jusqu'au 12 novembre*

Une pièce qui provoque

La pièce *Oleanna* de David Mamet ne peut laisser personne indifférent, selon John Bourgeois et Maria Lamont, les deux comédiens qui y jouent. «C'est difficile de n'avoir aucune réaction, remarque Maria Lamont, que ce soit positif, négatif, confus, extrême...»

En témoignent en effet les commentaires à vive voix qu'on entend dans l'auditoire: «Le spectateur assiste vraiment au spectacle, souligne John Bourgeois. Nous, sur scène, on ressent l'énergie des émotions, on les entend même parfois.»

«Il y a des parties dans la pièce où je dois être cruelle, mais ce n'est pas dans ma personnalité, ajoute Maria Lamont qui, contrairement à l'autre vedette de spectacle, n'aime pas être détestée. C'est dur à entendre, les commentaires des gens, mais en même temps, c'est la réaction que je veux.»

L'action se passe dans un bureau de professeur d'université. Il s'entretient avec une jeune étudiante qui est en train de rater son cours. Elle essaie de le convaincre de l'aider. Pendant la discussion, il met son bras autour de ses épaules quand elle pleure. Il utilise des mots et des anecdotes qui sont de nature ambiguë.

Au deuxième acte, on apprend que le professeur, à veille d'avoir sa permanence, fait maintenant face à des accusations de harcèlement sexuel. C'est maintenant l'étudiante qui mène la situation. «Mamet se penche sur la prise de pouvoir, institutionnel, politique et personnel, souligne John Bourgeois.

«Au début, on lui donne tout le pouvoir, au professeur, et il s'en sert, je dirais même brutalement. Il n'est pas du tout sensible aux besoins de l'étudiante. Puis, à la fin, les rôles sont inversés.»



Maria Lamont (1e participation au MTC) et John Bourgeois dans *Oleanna* de David Mamet. «Oleanna est le nom d'une utopie (société idéale) créée en Pennsylvanie. Des immigrants de Norvège et d'Angleterre venaient en Amérique en quête d'une place où tout réinventer, explique John Bourgeois. Le rapport avec la pièce? Peut-être qu'en la regardant, on peut clarifier nos émotions, notre spiritualité.» Maria Lamont pense plutôt que la société idéale est «une contradiction avec la société qu'on a maintenant.» À vous de juger!

Le directeur artistique du Skylight Theatre à North York (Ontario) est philosophe quant au rôle d'une pièce: «Si on haït une pièce ou si on l'adore, il faut se demander pourquoi. Et dans cette réflexion, on rejoint un autre niveau de conscience, d'humanité. Moi, je crois qu'on peut changer sa vie en voyant un pièce ou un film, en lisant un livre.

«Cette pièce demande qu'on réfléchisse à nos propres réactions face à ce sujet délicat qu'est le pouvoir, et l'abus de pouvoir. C'est une pièce assez difficile pour le public.»

Elle est également exigeante pour les comédiens. «Mon personnage fait un grand voyage, signale Maria Lamont, 26 ans, originaire de Winnipeg. Elle commence sans pouvoir, elle rate son cours, et à la fin, elle a tout. Les répliques sont très rapides. On a besoin de chorégraphie, comme pour une danse.»

Le texte est généreux et très important, selon John Bourgeois, 38 ans. «Les mots que choisit Mamet sont exquis, subtils, un peu poétiques. Il se sert du langage de la rue, mais en même temps, il y a une certaine formalité.

«Pour moi, c'est surprenant que cette pièce me coûte tellement émotionnellement, continue le comédien et metteur en scène qui en est à sa 4e participation avec le MTC. J'ai quand même 15 ans de jeu derrière moi, mais pour cette pièce, c'est un défi de contrôler mes émotions pour bien les diriger sur scène.

«À la fin de la soirée, je suis vidé, épuisé. Je tremble. En revenant dans nos loges, on est comme deux petits chiens haletants qui boivent de l'eau ensemble.»

Maria Lamont et John Bourgeois, demeurant tous deux à Toronto, n'avaient jamais encore joué ensemble, mais ça a cliqué tout de suite: «On parlait le même langage dès le début, remarque John Bourgeois qui n'a que des éloges pour sa covedette. On a fait des progrès très rapides. Et on a beaucoup rigolé ensemble; c'est important avec ce sujet très sérieux!»

Karine BEAUDETTE

Le programme scolaire du Festival du Voyageur 1995

Violon Dingue, Acadilac, Kanicosa et cetera

Le Festival du Voyageur attend 12 000 jeunes cette année à son programme scolaire (comparativement à 10 868 l'an dernier) qui se déroulera du 13 au 17 février 1995.

Trois nouveautés sont à signaler: un horaire plus flexible qui permettra de découvrir plus d'artistes en une seule journée, et la dimension canadienne de la francophonie, avec des artistes de partout: Kanicosa (Manitoba), Les frères Marchildon (Saskatchewan), Violon Dingue (Québec), Acadilac (Île-du-Prince-Édouard).

La troisième nouveauté est un spectacle théâtral tout à fait unique, *La Veillée autour du feu*, création de l'auteure-comédienne Natalie Labossière (Manitoba).

Les écoles de la province ont reçu les détails du programme et peuvent réserver leurs places dès maintenant, en composant le 237-7692 (Nicole).

On sait que le Festival a récemment mérité six prix de l'Association internationale des festivals, dont le prix d'argent pour la meilleure activité éducationnelle.

J.-P. D.

La Régie des services publics

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE : Conformément à la Loi sur la Régie des services publics, Centra Gas Manitoba Inc. (la Compagnie) demande à la Régie des services publics du Manitoba (la Régie) une ordonnance pour :

a) autoriser et approuver les tarifs que la Compagnie chargera à ses clients pour la vente et le transport de gaz dans les secteurs qu'elle dessert, relativement à tout le gaz qui sera utilisé à compter du 1er janvier 1995;

b) confirmer l'ordonnance intérimaire ex parte n° 133/94 de la Régie qui prévoyait l'établissement et l'usage de comptes reportés pour certaines dépenses faites en 1994 en ce qui concerne l'élaboration et l'implantation d'un programme de gestion du risque de l'alimentation en gaz, ainsi que pour certaines opérations ayant rapport au programme de gestion d'alimentation en gaz de la Compagnie;

c) autoriser et approuver des nouveaux tarifs de dépréciation, à la suite d'une mise à jour de l'étude de dépréciation. Ces tarifs entreraient en vigueur le 1er janvier 1995.

DÉTAILS DE LA DEMANDE : La Compagnie procède à cette demande selon :

a) la base de tarification et le sommaire des revenus nécessaires sur la base de l'année-pilote1995, étude des coûts du service;

b) le taux de rendement global de 10,75 % sur la base de tarification actuelle, et le taux de rendement sur avoirs de 12,25 %.

Le taux approuvé de rendement global est actuellement de 10,17 % et le taux approuvé de rendement sur avoirs, de 11,25 %.

Déficits budgétaires et augmentation proposée des tarifs

Le déficit budgétaire de la Compagnie pour l'année-pilote 1995 est de l'ordre de 2,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation globale d'environ 1 % des revenus nécessaires. De plus, la Compagnie a l'intention d'éliminer le compte reporté de1993 pour le coût du gaz qui contient environ 800 000 $ dûs à la Compagnie. La Compagnie prévoit un surplus dans le compte reporté de 1994 pour le coût du gaz, ce qui pourrait contrebalancer, en partie ou en entier, le déficit budgétaire de la Compagnie.

L'impact approximatif sur les tarifs, pour chaque niveau de client, sera publié ultérieurement quand les renseignements nécessaires seront connus.

AUTRES QUESTIONS

Au cours de cette demande pourront être abordées des questions à la demande de la Compagnie et/ou sous la direction de la Régie des services publics du Manitoba. Les questions concernant spécifiquement le Programme de véhicule du gaz naturel de la Compagnie ou le Programme de location d'équipement, ou encore les questions portant sur les activités et les politiques de l'alimentation en gaz, ou sur la technologie informative, seront abordées. Les questions spécifiques exposées dans la dernière ordonnance de la Régie concernant le prix global du gaz (ordonnance n° 8/94 datée du 28 janvier 1994) seront examinées. Seront aussi étudiées les conséquences sur le coût du gaz découlant des modifications au contrat à long terme de vente de gaz qu'ont signé Western Gas Marketing Limited et la Compagnie.

DÉPOT DU DOSSIER : La Compagnie a déposé la documentation d'appui à cette demande le mardi 18 octobre 1994. La documentation concernant l'étude sur la répartition des coûts sera déposée au plus tard le 27 octobre 1994. Quiconque désire consulter un exemplaire de cette documentation (et toute autre documentation disponible ultérieurement) est invité à communiquer avec :

Centra Gas Manitoba Inc.
444, avenue St-Mary, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7

(Personne-contact : M. Ian D. Anderson)

Téléphone : (204) 934-3701
Télécopieur : (204) 989-2538

La demande et la documentation à l'appui peuvent également être vérifiées par le public aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PRÉLIMINAIRE : Toute personne ou société qui souhaiterait intervenir au sujet de cette demande ou au sujet de toute modification à apporter à la procédure adoptée, et qui souhaiterait procéder à l'interrogation de témoins, soumettre des preuves, présenter un argument ou des conclusions, est invitée à déclarer ses intentions en assistant en personne ou sur délégation à l'audience préliminaire qui sera tenue le 2 novembre 1994 à 10 h par la Régie en ses bureaux (280, rue Smith, 2e étage, à Winnipeg au Manitoba).

Les personnes qui désireraient s'adresser en français durant l'audience sont invitées à communiquer avec le Secrétaire de la Régie avant le 28 octobre 1994.

L'objectif de l'audience préliminaire consiste, entre autres, à identifier les intervenants, le motifs de leurs interventions; à fournir aux intervenants l'occasion de joindre leurs efforts à d'autres interventions afin d'éviter la réitération des interventions; à établir une procédure de production des preuves et des informations utiles. Toutes les personnes souhaitant intervenir à titre d'intervenant doivent se présenter, ou leurs délégués, à l'audience préliminaire.

Les parties qui souhaitent simplement adresser une note à la Régie sont soumetteurs et ne sont pas tenus de se rendre à l'audience préliminaire.

La demande de la Compagnie sera considérée lors d'une Audience publique prévue pour le 23 janvier 1995 à Winnipeg au Manitoba. Un avis de confirmation sera publié avant le début de l'audience dans le même journal où cet avis est publié.

PROCÉDURE : La Régie a adopté des réglements et procédures en ce qui concerne la poursuite des démarches pour cette demande de tarification. Tous les intervenants devront connaître ces réglementations de la Régie, lesquelles seront révisées lors de l'audience préliminaire. On peut obtenir un exemplaire de ce document en écrivant à la Régie, ou en composant le 945-2638.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie n° 163/87 datée du 12 novembre 1987 prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et la procédure à suivre en l'occurrence. Les parties désireuses de demander un remboursement de leurs frais d'intervention devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du17e jour d'octobre 1994.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics.



Donner un préavis de cinq jours. Salle accessible aux fauteuils roulants.

Régie des services publics
280, rue Smith
2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

La Fête de Francofonds, le 3 décembre

Un cadeau des commanditaires

Une collaboration entre trois organismes, et surtout, la générosité des commanditaires francophones, permettra à Francofonds de mettre en fiducie la totalité des revenus d'une soirée de collecte (et de distribution) de fonds, c'est-à-dire, La Fête de la francophonie, qui aura lieu le 3 décembre au Rendez-Vous, rue Taché.

La Société Radio-Canada fournira des cachets aux artistes (le spectacle sera diffusé par la suite à CKSB), les comptables de la firme BDO fourniront les laissez-passer des 70 bénévoles (et ami.e ou conjoint.e) de la campagne 1994 de Francofonds. Ce sont des exemples.

«Jusqu'à présent, on a trouvé des commanditaires pour tout, avance la directrice Maria Chaput, même les billets et le programme-souvenir, qui sera fourni par Rinella Printers (Bernard Léveillé).»

Le prix d'entrée à la soirée est un voyage pour deux n'importe où au Canada, gracieuseté du transporteur aérien Canadien, une collaboration avec l'agence Intra Deschambault.

La soirée est une collaboration avec le Festival du Voyageur (1), qui fournit la salle, et la Société des communications du Manitoba (SCM), dont le coordonnateur, Léo Dufault, est responsable du spectacle.

«Entre 20 h et minuit, c'est mon bébé! explique Léo Dufaut. On a réuni les artistes les plus "hot" de la scène en 1994!» C'est d'ailleurs lui qui a contacté Francofonds pour lancer l'idée et offrir ses services, plus tôt cette année.

La Caisse populaire de Saint-Boniface paiera le cachet des Louis Boys, qui animeront la soirée dansante après la distribution des subventions de Francofonds (à 21 h) et le spectacle (à 20 h) mettant en vedette Marie-Claude McDonald, Marcel Soulodre, Rachel Therrien, Laurent Roy, Norman Dugas, le groupe Kanicosa, Paul Lachance et Micheline Girardin.

L'orchestre du 100 Nons y sera aussi, sous la direction de David Larocque, tandis que la soirée sera animée par Vincent Dureault. L'entrée est de 20 $. Info: Maria Chaput (237-5852).

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le Comité organisateur est formé de Irène Lécuyer (présidente), Jean-Marie Taillefer, Albert Vielfaure, Robert Connelly, Léo Dufault et Maria Chaput.

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Underground Grenouille*** les 27 et 28 octobre; ***En éclosion*** (Louis St-Cyr, Patricia Beaulieu, Rachel Therrien, Christian LaRoche et Kevin McKay) le 29 octobre; ***Laurent Roy*** au Mârdi Jazz le 1er novembre; ***Ratatouille*** les 3 et 4 novembre. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

✓ Le groupe ***Combo Latino***, spécialisé en musique latine, est en concert le 29 octobre au West End Cultural Centre. Parmi les musiciens: Hubert Grenier (tromboniste), Frederick Liessens (percussionniste) et Gilles Fournier (bassiste).

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Choral Feast*** (Bernstein, Hiscott, Ives, Walton) les 4 et 5 novembre à 20 h; et le ***magicien Brian Glow*** dans la série Superconcerts for Kids le 6 novembre à 14 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Renseignements: 949-3976.

✓ Pour les amateurs de musique Big Band, l'église unie de Sturgeon Creek présente ***Big Band Encore Concert & Dance*** le vendredi 28 octobre à 20 h à l'école Spring Valley (81, chemin Quail Ridge). Billets (10 $): 832-1000 ou à la porte.

✓ La Chorale philharmonique de Winnipeg prépare un ***concert pour la Toussaint*** le dimanche 30 octobre à 14 h 30. Au programme: Missa in tempore belli de Haydn et des extraits du Requiem de Thompson. À la place Jubilee de l'Institut collégial Mennonite Bretheren (181, av. Riverton). Billets: 896-7445.

THÉÂTRE

✓ La Théâtre de l'Amitié présente ***Parlons d'amour***, une soirée variété genre cabaret. Au Centre de l'Amitié de La Broquerie, le vendredi 28 octobre à 20 h. Entrée: 7 $.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Paysages***, par David McMillan et Gary Wilson. Cette exposition photographique vient du Musée canadien de la photographie contemporaine. Jusqu'au 2 novembre.

✓ Au Musée de l'aviation de l'Ouest canadien (958, rue Ferry) ***Antoine de Saint-Exupéry, pilote et écrivain*** jusqu'au 5 novembre. Heures d'ouverture: de 10 h à 16 h du lundi au samedi, de 13 h à 16 h le dimanche. Entrée gratuite. En collaboration avec l'Alliance française.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) propose, entre autres, l'exposition ***Alfred Pellan: une rétrospective***. Jusqu'au 31 décembre. Une tournée guidée en français aura lieu le dimanche 30 octobre à 13 h 15. Votre guide: le directeur du Musée des beaux-arts, Michel Cheff.

EN FAMILLE

✓ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) organise une activité pour toute la famille entre 13 h 30 et 15 h le dimanche 3 novembre. ***Le magicien Spek*** (pour Spectrum) fait découvrir le monde des couleurs. Renseignements: 786-6641.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) célèbre ***l'Halloween*** les 29 et 30 octobre: vente de maisons pour chauves-souris de 10 h à 17 h; sculpture de citrouilles de midi à 16 h et party familial de Halloween de 18 h à 21 h (dimanche seulement). Également, tous les samedis de cet automne, à 14 h 30, le Centre fait découvrir ***un mammifère du Manitoba***. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba explore ***les forêts*** en octobre. Des ateliers portant sur l'environnement sont organisés: tous les samedis de 13 h 30 à 15 h pour les 9 à 12 ans; tous les dimanches à 11 h, 13 h 30 et 16 h pour les 5 ans et plus; tous les lundis de 13 h 30 à 14 h 30 pour les 2 à 5 ans. Renseignements: 956-1888.

RENCONTRES

✓ Quelques poètes franco-phones feront des lectures publiques au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) le dimanche 30 octobre à 14 h. En vedette: ***Jacqueline Barral, Louise Fiset et Charles Leblanc***. Au niveau des salles d'exposition. Entrée libre.

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) présente les lauréats du ***Festival de film publicitaire de Cannes 1993*** du 4 au 6 novembre à 19 h, à 21 h (et à 14 h les samedi et dimanche). Entrée: 4,50 $ (3,50 $ pour membres, aînés et étudiants).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



L'ensemble français de musique baroque, *Le Parlement de musique*, est l'invité de l'Ensemble MusikBarock le 3 novembre. Au programme: Jaquet de la Guerre, Pignolet de Monteclair et Couperin. À 20 h à l'église mennonite Bethel. Billets: 488-2662 ou à la porte.



Hôpital général **St-Boniface** General Hospital

Rapport des activités pour l'année 1993-1994

Façonner l'avenir de l'Hôpital général Saint-Boniface



A l'Hôpital général Saint-Boniface, l'année 1993-1994 a été des plus exigeantes. En effet, la réforme des soins de santé entreprise par le gouvernement et l'imposition de nouvelles compressions budgétaires ont poussé le conseil d'administration, la direction et le personnel à explorer de nouvelles façons d'assurer l'avenir de l'établissement.

Aux prises avec de nouvelles réductions de ses revenus en avril 1993, la direction de l'Hôpital a décidé d'entreprendre un important projet de restauration du travail. L'objectif est d'éliminer, de réduire et de simplifier des tâches, de réorganiser les systèmes d'exploitation et d'utiliser les ressources avec plus d'efficacité. La direction souhaite également encourager et augmenter la participation active du personnel médical et hospitalier.

La restructuration du travail, le plus important projet entrepris à l'Hôpital en 1993-1994, a touché plus de 400 employés, cadres et médecins. Réparti dans des groupes multidisciplinaires, le personnel a analysé les systèmes, les procédures et les pratiques en vigueur à la grandeur de l'établissement et suggéré des façons d'améliorer la prestation des services aux patients, tout en permettant à l'Hôpital de fonctionner à l'intérieur de ses limites budgétaires en 1993-1994 et au cours des années ultérieures. La première phase du projet, qui a débuté en août 1993 et s'est terminée au début du mois de janvier 1994, a entraîné la formulation de plus de 2 800 idées. De celles-ci, 256 ont été approuvées comme recommandations visant l'amélioration des soins aux patients et la réduction des coûts. La prochaine étape du projet, qui devrait se poursuivre tout au long de l'année 1995 et même ultérieurement, consiste à la mise en application de ces recommandations.

Outre le projet de restructuration, un certain nombre de plans de réduction des coûts ont été adoptés, notamment : la rationalisation du personnel cadre et administratif; l'amélioration des méthodes d'approvisionnement; le recours à des sous-traitants pour la gestion des départements de Diététique et du Service d'entretien ménager; la réorientation des services de chirurgie et des changements à la prestation de ces services; et la restructuration des laboratoires, des dossiers médicaux et de l'enseignement infirmier.

Les priorités en matière de soins de santé sont de plus en plus axées sur la prévention des maladies et la promotion de la santé, plutôt que sur le traitement. Par conséquent, l'Hôpital continue de concentrer ses efforts sur des services de consultation externe accrus et sur une collaboration plus étroite avec la collectivité. Une des principales responsabilités du nouveau directeur des Soins communautaires et consultations externes sera d'assurer la liaison avec la collectivité ainsi que de voir à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes et de services communautaires et de consultation externe novateurs.

À mesure que les années s'enchaînent, l'Hôpital poursuivra la mise en application des recommandations visant les soins de santé rentables. Il continuera à fournir des soins de qualité aux patients et à s'attaquer à une multitude de questions ayant une incidence sur la vie professionnelle du personnel en conformité avec la maison de l'Hôpital.

Malgré les changements spectaculaires qui se répercutent sur le système de soins de santé et sur notre établissement, les Soeurs Grises, le conseil d'administration et le personnel de l'Hôpital général Saint-Boniface continuent de croire fermement à la mission de soins et à l'esprit de compassion que leur a légués sainte Marguerite d'Youville.

Tout au long de l'année, nous avons adopté des mesures et pris des décisions en nous inspirant de notre mission et de la philosophie de soins prônées par les Soeurs Grises. Le maintien de notre identité unique par le respect de notre mission et notre engagement envers les principes de gestion et les valeurs des Soeurs Grises est crucial et constituera toujours pour nous une priorité.

Soeur Germaine Hétu,
supérieure provinciale
M. Peter M. Liba, président du conseil d'administration
M. Jack T. Litvack, président et directeur général



Notre mission

L'Hôpital général Saint-Boniface, oeuvre de charité des Soeurs de la Charité de Montréal dites les «Soeurs Grises», est un établissement catholique tertiaire des soins de la santé, affilié à l'Université du Manitoba. Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, s'est dévouée entièrement aux pauvres durant sa vie, témoignant de son amour envers Dieu le père et de sa foi en la Divine Providence. Partageant le charisme de Marguerite d'Youville, son esprit d'innovation et de «leadership», les Soeurs Grises, ainsi que des laïcs dévoués, continuent à faire preuve de l'amour et de la compassion de Dieu en soignant les personnes qu'elles sont appelées à desservir.

En conformité avec les traditions des Soeurs Grises la mission de l'Hôpital général Saint-Boniface consiste à :

◆

promouvoir l'excellence des soins aux patients, octroyés dans un climat respectueux de la dignité spirituelle et physique de l'individu;
demeurer à l'avant-garde de la recherche et de l'éducation tout en reflétant la mission de soins compatissants aux personnes que nous servons;

◆

offrir un vaste éventail de services de promotion de la santé aux personnes confiées à nos soins;

◆

motiver et travailler avec les membres du personnel de l'Hôpital, les médecins, les bénévoles ainsi que les autres pourvoyeurs de soin de la santé tout en reconnaissant que la réussite de notre entreprise dépend de la confiance que nous plaçons en eux;

◆

respecter la vie et la dignité humaine en octroyant des services empreints d'un haut degré d'éthique;

◆

conserver une situation financière viable;

◆

desservir toutes les personnes qui font appel à nos services ou qui en ont besoin;

◆

respecter les personnes que nous desservons et tenir compte de la diversité de leur culture et de leur patrimoine tout en reconnaissant nos responsabilités particulières envers la communauté francophone du Manitoba.



Consolidation des programmes de soins tertiaires

En 1993-1994, l'Hôpital général Saint-Boniface a continué à travailler avec le gouvernement du Manitoba, le Centre des sciences de la santé, l'Université du Manitoba et d'autres organismes de santé pour aborder les questions auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Dans le cadre des projets mandatés par Santé Manitoba, le Groupe de travail sur la consolidation des programmes de soins tertiaires a exploré la possibilité de fusionner certains programmes principaux. Le 28 septembre 1994, l'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre des sciences de la santé et le gouvernement du Manitoba ont signé une entente qui établit les bases selon lesquelles les programmes de soins tertiaires aux deux hôpitaux d'enseignement seront fusionnés, sous les principes «un programme, un chef, deux sites».

L'Hôpital général Saint-Boniface demeure une entité séparée, sous la gouvernance de ses propriétaires (Soeurs Grises) et conserve la mission et les valeurs propres à l'établissement. Le résultat de cette vision permettra d'augmenter les ressources existantes et d'en améliorer leur utilisation, réduire la compétition entre les établissements, promouvoir la recherche et l'enseignement, et viser l'amélioration des soins aux patients. Ce protocole d'entente vise à répondre aux besoins de tous les manitobains et affirme que les intérêts du patient demeure primordiaux. Le rapport a reçu l'appui de l'Hôpital, de ses propriétaires les Soeurs Grises et du personnel médical. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec l'Université du Manitoba, le Centre des sciences de la santé et Santé Manitoba pour réaliser les objectifs principaux de ce rapport, soit la prestation des soins de qualité, de l'éducation et de la recherche pour les citoyens du Manitoba.



Gouvernance

L'Hôpital général Saint-Boniface, oeuvre des Soeurs de la charité de Montréal (Soeurs Grises) est un établissement catholique tertiaire de soins de la santé, affilié à l'Université du Manitoba. Son conseil d'administration comprend des personnes nommées par les Soeurs Grises, responsables de l'administration et de la direction de l'Hôpital, du Centre de recherche et de la Fondation de recherche.

Le conseil d'administration et ses comités s'acquittent de leurs fonctions conformément aux valeurs de la corporation, soit le respect de la vie, la dignité de toutes personnes, et le respect et la confiance du personnel; les soins des patients, des familles et des pourvoyeurs de soins; l'intendance, l'administration responsable des ressources disponibles; et les normes de la compétence professionnelle, l'intégrité et l'honnêteté, et les pratiques d'administration de qualité.



Vision

Il sera tout aussi important que l'Hôpital s'emploie à mettre à jour son Plan stratégique. L'élaboration du Plan stratégique tracera la voie à suivre dans un système de soins de santé en perpétuelle évolution. Ultimement, le Plan stratégique permettra de tracer la direction et la vision de l'Hôpital général Saint-Boniface. Le droit de propriété et la mission des Soeurs Grises, la gouvernance indépendante, la mise en oeuvre et la promotion des services en français, l'éthique de l'enseignement catholique romain et notre rôle comme un des deux établissements de santé universitaires, séparés mais égaux, font partie de cette vision.

L'Hôpital général Saint-Boniface reflète sa mission dans toutes ses activités; appuie les soins aux patients, l'éducation et la recherche; maintient l'éthique comme partie intégrante de toutes ses activités; participe au continuum de soins, élargit les services de consultations externes; et crée des liens avec les programmes à base communautaire, tout en continuant à promouvoir les soins aux patients.



Soins aux patients

L'Hôpital général Saint-Boniface dessert les personnes du Manitoba et du Nord-Ouest ontarien et fournit une variété de services d'extension et de consultation externe à tous les niveaux de soins

Dans le but d'améliorer les soins aux patients, l'Hôpital a effectué quelques améliorations physiques. À cette fin, l'Unité des soins intensifs/chirurgie a quitté de vieux locaux exigus et a aménagé des nouveaux locaux situés dans la salle de réveil postanesthésique. Cette unité reçoit des patients ayant subi des interventions à coeur ouvert et autres chirurgies majeures. La nouvelle unité dispose maintenant d'installations plus spacieuses pour la technologie de pointe et pour le personnel.



En octobre 1993, on a réalisé un projet de réorientation des services de chirurgie conçu par des médecins et des membres du personnel infirmier qui prévoyait la fermeture de 39 lits en chirurgie et la réorganisation de la chirurgie élective. Depuis l'automne 1993, les patients qui doivent subir une intervention chirurgicale se rendent à la clinique d'évaluation préopératoire de quatre à six semaines avant leur admission. Ils y rencontrent le personnel infirmier qui fournit de l'enseignement aux patients et aux familles, et évalue les besoins du patient à sa sortie de l'Hôpital. Les anesthésistes, pour leur part, évaluent si le patient est physiquement en état de subir la chirurgie. Ils discutent également des options offertes au patient en ce qui concerne l'anesthésie. Ceci permet au patient de faire un choix fondé sur la connaissance des faits. Cela permet également d'apaiser la peur et l'anxiété.

Le mouvement vers la chirurgie du jour et la mise en oeuvre du programme d'évaluation préopératoire a été un bénéfice pour le patient autant que pour l'Hôpital. Les patients reçoivent des soins particuliers, toutes leurs questions étant répondues par un personnel formé. Bien que le personnel ait toujours fourni de l'enseignement, lorsque le patient visite la clinique et rencontre un anesthésiste et une infirmière, il peut penser à l'information reçue une fois de retour à la maison. S'il a des questions, il peut également faire appel au personnel de la clinique ou à son médecin.

Les patients qui passent par la clinique préopératoire ne sont admis que le jour fixé pour leur chirurgie. La durée de leur séjour à l'Hôpital peut être écourtée de un, deux ou trois jours, ce qui réduit le nombre de lits nécessaires, et, par la même occasion, les coûts à l'Hôpital. Et, bénéfice additionnel, le patient n'est pas obligé de passer une nuit à l'Hôpital avant son intervention.



Éducation

En tant que centre universitaire de santé, et en collaboration avec l'Université du Manitoba, nous participons à l'avancement de l'éducation des professionnels de la santé. Des programmes cliniques sont offerts aux étudiants en médecine, soins infirmiers, physiothérapie, ergothérapie, diététique, pharmacie, travail social, radiologie et médecine respiratoire.

L'Hôpital et l'Université du Manitoba ont entrepris une révision de l'entente Hôpital/Université. Une ébauche de l'entente d'affiliation principale a été complétée et, une fois approuvée, le travail commencera sur les ententes des facultés respectives, soit la médecine, les soins infirmiers, la pharmacie et le travail social entre autres. Le but principal de cette entente est de souligner le rôle de l'Hôpital général Saint-Boniface en tant qu'établissement universitaire de santé, et de souligner l'importance du «campus Taché» en ce qui a trait à l'éducation et à la recherche en sciences de la santé à l'Université.

L'Hôpital général Saint-Boniface continue à travailler avec la faculté de médecine de l'Université du Manitoba, participant à l'éducation des premier et deuxième cycles, des étudiants en médecine et des résidents.

En 1993-1994, trois programmes d'études ont été offerts aux étudiants en sciences infirmières à l'Hôpital général Saint-Boniface. Soixante-neuf étudiantes souhaitant obtenir un baccalauréat en sciences infirmières, ont participé au programme d'études de premier cycle d'une durée de quatre ans, dispensé à l'Hôpital en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université du Manitoba et le Centre des sciences de la santé. L'École des sciences infirmières comptait 90 étudiantes, dont 41 infirmières auxiliaires autorisées inscrites au programme de formation des infirmières autorisées. L'École des sciences infirmières (Programme des infirmières auxiliaires) n'offrait plus qu'un programme par année à un nombre maximum de 30 étudiantes qui, en grande partie, ont acquis leur expérience clinique à divers endroits.

Recherche

L'Hôpital général Saint-Boniface jouit d'une longue tradition de soins compatissants de qualité qui est le fruit d'une culture organisationnelle inculquée par ses propriétaires, les Soeurs Grises. Bien qu'ils n'interviennent pas aussi directement auprès des patients que les intervenants traditionnels de première ligne, les scientifiques et les chercheurs affectés au Centre de recherche ont un rôle tout aussi important à jouer dans la qualité à long terme des soins prodigués à l'Hôpital.

L'année écoulée a été exceptionnelle pour les scientifiques du Centre de recherche qui ont pu bénéficier de subventions dont la valeur ne cesse d'augmenter dans pratiquement tous les programmes. L'Équipe de recherche en sciences cardio-vasculaires de l'Hôpital a reçu une importante subvention et un prix prestigieux. En effet, sous la direction du Dr Naranjan Dhalla, l'Équipe à reçu une subvention de 5,2 millions de dollars par le Conseil des recherches médicales du Canada pour effectuer de la recherche dans le domaine des maladies du coeur.

La recherche en sciences infirmières continue de jouer un rôle important dans notre quête de nouvelles méthodes de prestation de soins efficaces et de qualité. Au cours de la dernière année, les scientifiques oeuvrant dans le domaine ont effectué toute une variété d'études à l'Hôpital général Saint-Boniface. Ils ont notamment participé à des études menées en collaboration avec le Groupe des soins infirmiers aux cancéreux de la Faculté des sciences infirmières de l'Université du Manitoba ainsi qu'à des études portant sur l'intraveinothérapie et le soin de la peau et des plaies.



Au cours des deux dernières années, le personnel du Centre de recherche et de la Fondation de recherche n'a pas ménagé ses efforts pour fonder un Centre de recherche sur le vieillissement. Si sa création est approuvée, le Centre réunira une équipe de scientifiques de réputation internationale chargée d'étudier les troubles dégénératifs associés au vieillissement, tels que la maladie d'Alzheimer et les accidents cérébro-vasculaires.

Le travail de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, un des principaux organismes de collecte de fonds au Canada, est d'importance capitale aux travaux effectués au Centre de recherche. Depuis son établissement en 1971, la Fondation de recherche a amassé au-delà de 28 millions de dollars pour la recherche en soins de santé. Le Centre de recherche existe grâce au soutien du public, et son avenir dépend de la confiance que la population continuera d'avoir dans ses objectifs, sa productivité et ses normes élevées en matière d'éthique professionnelle.

Langues officielles

En mai, le conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface a approuvé une politique sur les services en français (Service des langues officielles) qui vise l'élaboration de nouveaux services en français destinés aux patients et l'amélioration de services existants. Cette politique confirme la pertinence de plusieurs mesures déjà en place, telles que l'inscription au dossier du patient de la langue de son choix, la signalisation bilingue à la grandeur de l'Hôpital et l'acquisition de publications bilingues à l'intention des patients et des membres du public. Elle reconnaît également la nécessité d'accroître le nombre d'employés bilingues dans les secteurs où les contacts sont directs avec les patients et les membres du public. Cette mesure sera adoptée graduellement au moyen de l'attrition, de telle sorte qu'aucun poste ne sera aboli. Pour être reconnus facilement par les patients, les membres du personnel et les visiteurs, les employés bilingues arborent maintenant une épinglette «Bonjour».

Agrément

En novembre 1993, des enquêteurs du Conseil canadien d'agrément des établissements de santé (CCAES) ont passé cinq jours à l'Hôpital général Saint-Boniface où ils ont visité les secteurs des soins aux patients et rencontré des patients, des employés, des médecins et des membres de la direction. En mars 1994, la direction a été avisée que l'Hôpital avait été agréée pour une nouvelle période de trois ans. Lors de son évaluation en vue de l'octroi de l'agrément, le CCAES a reconnu que tous les services et programmes essentiels de l'Hôpital répondaient de façon satisfaisante aux normes d'agrément.

L'auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface

Grâce aux fonds recueillis par la boutique mobile et la Boutique du cadeau, l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface finance divers programmes spéciaux qui visent à améliorer la qualité de vie des patients ainsi que l'achat de matériel dont l'acquisition serait autrement impossible. Chaque année, près de 100 bénévoles consacrent quelques 11 000 heures à la Boutique du cadeau, animés d'un esprit d'équipe et de dévouement qui comporte de nombreux bienfaits pour l'Hôpital et pour la communauté.



Marcelle Forest, présidente actuelle de l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface, Dr Robert Lotocki, chef de section, Gynécologie, et Ada Swann, infirmière chef, soins ambulatoires, Obstétrique et Gynécologie, avec la chaise automatisée achetée par l'Auxiliaire pour la clinique de colposcopie. Ce type de chaise permet aux patientes de la clinique, notamment les personnes âgées, d'être assises plus comfortablement de façon adéquate pour subir des examens et des traitements chirurgicaux d'ordre mineur.

Le saviez-vous?

En 1993-1994, le personnel de l'Hôpital général Saint-Boniface :
- a admis 21 997 patients;
- a soigné 41 825 patients à l'urgence;
- a assisté à 4 053 accouchements;
- a pratiqué 474 chirurgies à coeur ouvert;
- a procédé à 15 939 dialyses;
- a effectués 816 visites à domicile;
- a évalué 3 739 patients pour prestation de soins à domicile;
- a procédé à 10 892 scanographies;
- a réaliser 4 509 examens IRM;
- a pratiqué 55 arthroplasties de la hanche;
- a pratiqué 45 arthroplasties du genou;
- a implanté 181 stimulateurs cardiaques;
- a fait 1 767 726 kg de lessive;
- a lavé 106 495 uniformes;
- et a répondu à 464 816 demandes de renseignements téléphoniques de patients.

L'Hôpital a également consommé :
- 316 702 litres d'eau
- 29 033 617 kilowatts d'électricité
- 5 871 520 gigajoules de gaz

Membres du conseil d'administration 1993-1994

Membres de la direction
M.P.M. Liba, C.M., président
Mme E. Kavanaugh, vice-présidente
M. R. Lafond, vice-président
Dr P. Ruest, secrétaire
M. A.V. Mauro, O.C. ancien président
Sr G. Hétu, supérieure provinciale

Administrateurs
Sr G. Cloutier
Sr M. Thille
Dr N.R. Anthonisen
Mme E. Finnbogason
Mme S. Glass
Mme E. Goldberg
M. J. Green
Son éminence l'Archevêque A. Hacault
Dr A. Naimark
Mme E. Reese
M. D.E.R. Smith
M. L. Starr

Fondation de recherche de l'hôpital général Saint-Boniface
Membres du conseil d'administration 1993-1994

Membres de la direction
M. J. Green, président
Mme L. Meagher, vice-présidente
M. J.A.E. Morel, vice-président
M. L. Prout, secrétaire

Administrateurs
Mme G. Asper
M. L. Booke
M. J.Clarke
Sr G. Cloutier
M.A.A. De Leeuw
M.A.S. Eddy
M.K. Elsbrenner, père
M.R. Fontaine
Mme W. Giesbreht
Dr T.P. Hogan
Mme D. M. Leahey
M.A. Mackenzie
Dr J.S. McGoey
Mme K. Neufeld
M.G. Rodrigue
M. R. Sparrow
Mme S. Weinstein

Comité médical consultatif
Dr P. Mehta, président
Dr G. Beazley, président élu
Dr C. Yaffe, secrétaire-trésorier

Membres
Dr C. Collister
Dr R. Hudson
Dr D. Kassum
Dr N. MacDonald
Dr B. Maycher
Dr K. Riese
Dr R. Siverman
Dr S. Sinha

Membres du conseil d'administration de l'auxiliaire

Membres de la direction
Mme R. Law, présidente
Mme M. Forest, vice-présidente
Mme E. Wehrle, secrétaire

Cadres supérieures
M. J.T. Litvack, président et directeur général
Dr R.E. Brown, vice-président, Soins cliniques
M. J.K. Deane, vice-président, Finance et services généraux
Mme P. Hosang, vice-présidente, Soins aux patients
Sr J. St-Yves, vice-présidente, Mission et services communautaires

Assemblée annuelle de l'Association culturelle

Sept nouveaux comités culturels

L'année dernière, sept nouveaux comités culturels ont rejoint l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), dont l'assemblée annuelle a eu lieu le 15 octobre à Lorette.

Cela porte à 20 le nombre de comités culturels membres de l'ACFM (1). L'organisme dispose d'un budget annuel d'environ 20 000 $ pour offrir toutes sortes de services: formation des bénévoles, information, coordination des activités, promotion des artistes et support logistique pour les tournées, etc.


photo: Laurent Gimenez

Guy Loyer, président de l'ACFM.

«Ça prend plus de temps, plus de papier, plus de tout», explique Guy Loyer, de Lorette, qui a été réélu président pour un mandat de deux ans. L'ACFM peut cependant compter sur les services de Shane Barnabé, agent de développement communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM) à Saint-Jean-Baptiste.

Guy Loyer indique que la recherche de revenus supplémentaires sera un des dossiers prioritaires cette année. Parmi les autres projets, l'ACFM espère présenter le spectacle annuel de la Fédération des aîné(e)s dans au moins deux communautés rurales.

Pour finir, précisons qu'un nouveau membre a été élu au bureau de direction de l'ACFM: il s'agit de Rachel Gagné, de Saint-Pierre-Jolys (secrétaire). Les autres membres sont: Guy Loyer (Lorette), président, Marcel Marion (Saint-Jean-Baptiste), vice-président, Priscilla Chaudouet (Lorette), trésorière, Anita Tétreault (La Broquerie) et André Bazin (Saint-Claude).

La prochaine assemblée annuelle de l'ACFM aura lieu à Saint-Jean-Baptiste.

L.G.

(1) Les nouveaux comités culturels sont ceux de Saint-Pierre, Otterburne et Saint-Malo (anciennement Rivière-aux-Rats), Sainte-Geneviève, Sainte-Agathe, Saint-Laurent et Sainte-Rose-du-Lac. Les autres comités sont ceux de: Brandon (Franc-Ouest), La Broquerie, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Lazare, Saint-Léon, Sainte-Anne-des-Chênes, Somerset et Saint-Adolphe.

SAINT-VITAL

L'école Varennes a reçu Jacquot

«Je suis en charge des activités culturelles à l'école depuis cinq ans, lance Luce Malo, et je peux vous dire que c'est le meilleur spectacle qu'on a vu!»

Les 270 élèves de maternelle à 5 de l'école d'immersion Varennes ont été littéralement transportés par le chanteur Jacquot, au cours d'un spectacle d'une heure présenté le 20 octobre.

«Il a emballé les jeunes dès le début, souligne Luce Malo, ils l'ont trouvé vraiment "cool". Il y en a un qui a dit: on devrait l'avoir chaque matin pour partir la journée!»

Natif de Montréal (Québec) et résident de Stratford (Ontario), Jacquot Duscheneau en était à sa deuxième tournée dans l'Ouest, où il espère revenir dans deux ans. Son spectacle consiste surtout de chansons, dont certaines à répondre, qui demandent la participation active des élèves.

«C'est un type de personne très joyeux, chaleureux, poursuit la bibliothécaire de l'école. Il avait un contrôle total sur les élèves. À la fin, il leur a demandé de sortir un à un du gymnase, pour qu'il puisse serrer la main à chacun, même aux profs, aux secrétaires et à tout le personnel.»



Un spectacle tout en couleurs et en mouvements.

Recyclez ce journal!

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Une Action de grâces spéciale

Les élèves de l'école Notre-Dame-de-Lourdes ont été invités à poser un geste de partage à l'occasion de la fête de l'Action de grâces.

Dans le but de les aider à apprécier l'abondance des récoltes des champs et des jardins, l'école a demandé à chaque enfant de faire sa part pour constituer, le 7 octobre, un panier de légumes, fruits, conserves et confitures.

Le panier de nourriture a été apporté par quatre jeunes de la 3e à la 6e année, accompagnés par des adultes, chez les soeurs de Mère Téresa à Winnipeg. Le groupe a pu constater la pauvreté en visitant un abri pour des gens dans le besoin.

Pendant ce temps, les autres élèves de l'école ont partagé un repas spécial comprenant des éléments simples produits localement. Les élèves ayant visité la centre de Mère Téresaleur ont par la suite parlé de leur expérience.

Cette activité a été organisée par le Comité culturel de l'école.



Quelques-uns des 25 avions antiques exposés dans le Musée de l'aviation de l'ouest canadien.

Le Musée De L'aviation A Un Nouveau Toit

On a pu terminer la réparation du toit à onze niveaux du Musée de l'aviation de l'Ouest canadien grâce, en partie, à une subvention de 37 000 $ provenant des recettes de loterie et de jeu distribuées par le Système de distribution des fonds de loterie du Manitoba. En plus des subventions de projet et d'immobilisations représentant un montant de 87 500 $, le Musée reçoit une subvention annuelle de fonctionnement provenant des fonds de loterie. L'an dernier, cette dernière s'élevait à 56 000 $.

Les 1500 membres du Musée ont également versé plus de 70 000 $ pour financer le projet de réparation du toit.

George Elliott, directeur général du Musée, indique que les réparations étaient absolument nécessaires: "Lorsqu'il y avait un orage, il pleuvait davantage é l'intérieur du bâtiment qu à l'extérieur. Cela causait beaucoup de dégâts."

M. Elliott ajoute que le Musée a accueilli plus de 25 000 visiteurs l'an dernier, dont plus de 6 000 étaient des touristes venus de l'extérieur de la province.

Le Musée "a eu ses débuts dans un sous-sol", de dire M. Elliott. À l'heure actuelle, il est le deuxième musée de l'aviation en importance au Canada.

Parmi les vingt-cinq avions antiques exposés dans le Musée, on trouve un Spitfire Mark XVI, qui a acquis sa renommée au cours de la Seconde Guerre mondiale. M. Elliott est également fier de l'exposition en hommage aux femmes dans l'aviation et de la collection d'émissions du premier jour du courrier aérien, qui met en vedette une enveloppe signée par Orville Wright et Charles Lindberg à Washington en décembre 1928. Deux enveloppes semblables ont été signées par ces pionniers de l'aviation mais personne ne sait si la deuxième existe toujours.

Le Musée a été créé en 1974. Il fait appel à plus de 200 bénévoles qui oeuvrent dans tous les domaines, souligne M. Elliott, "de la restauration à l'administration, des visites guidées au fonctionnement de la boutique. Ils ont offert 43 000 heures de leur temps en 1993."

"Quand je réfléchis à tout ce que ces personnes ont accompli depuis la création du Musée en 1974, je crois qu'il s'agit d'un exemple frappant de ce que l'on peut réaliser quand on s'y applique."



Les résidents du Centre Taché profitent d'une nouvelle camionnette adaptée, grâce, en partie, à une subvention provenant des recettes de loterie et de jeu.

Le Centre Hopitalier Taché Obtient Une Nouvelle Camionnette Adaptée

Le Centre hospitalier Taché, situé à Saint-Boniface, s'est porté acquéreur d'une nouvelle camionnette adaptée aux fauteuils roulants, qui permettra de transporter les résidents du Centre à diverses activités extérieures. L'acquisition a été rendue possible grâce, en partie, à une subvention de 9 000 $ provenant des recettes de loterie et de jeu distribuées par le Système de distribution des fonds de loterie de la Province.

Comme l'indique Rénald Massicotte, directeur général du Centre, "nous sommes différents de la plupart des autres centres d'hébergement. La nouvelle camionnette est très utile, étant donné que nous avons un nombre important de résidents àgés de moins de 65 ans." Ces derniers font souvent des sorties qui n'attirent pas les résidents plus àgés.

Depuis que sa première camionnette, après être tombée en panne, a été vendue à un ferrailleur en 1989, le Centre loue des véhicules selon ses besoins. On a cependant organisé des campagnes de financement afin d'acquérir une autre camionnette, car un tel service offre une grande souplesse au Centre. Ce dernier n'a toutefois pas cessé de louer des véhicules, étant donné qu'une seule camionnette ne peut répondre à tous les besoins des résidents.

La nouvelle camionnette sert à plusieurs genres de sortie, "des emplettes aux événements sportifs. Elle peut transporter les résidents à un musée ou à un endroit comme le Fort Garry d'en bas. Comme la camionnette nous appartient, les sorties peuvent être planifiées ou spontanées."

"Si, par exemple, au cours d'une activité, quatre ou cinq résidents décident spontanément d'aller déguster un cornet de crème glacée, ils le peuvent. Ce sont nos animateurs qui conduisent la camionnette."

Le Centre existe "sous une forme ou une autre depuis plus de 100 ans", déclare M. Massicotte, même si l'immeuble qu'il occupe présentement a été construit il y a environ 20 ans.

Propriété des Soeurs Grises, le Centre Taché, qui compte 318 lits, est le centre d'hébergement le plus important au Manitoba.

L'an dernier, un montant d'environ 200 millions de dollars, provenant des recettes de loterie, a servi à soutenir le système de santé et la recherche médicale, les programmes d'apprentissage et d'éducation, la condition physique et le sport amateur, le patrimoine et la culture, les programmes communautaires et de conservation, le développement économique et la réduction du déficit. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Système de distribution des fonds de loterie au 945-0216 (à Winnipeg) ou au 1-800-282-8069 (appels sans frais à l'extérieur de Winnipeg) et demander le poste 0216.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 28 octobre

FÊTES
Le 31 octobre 1994
Halloween

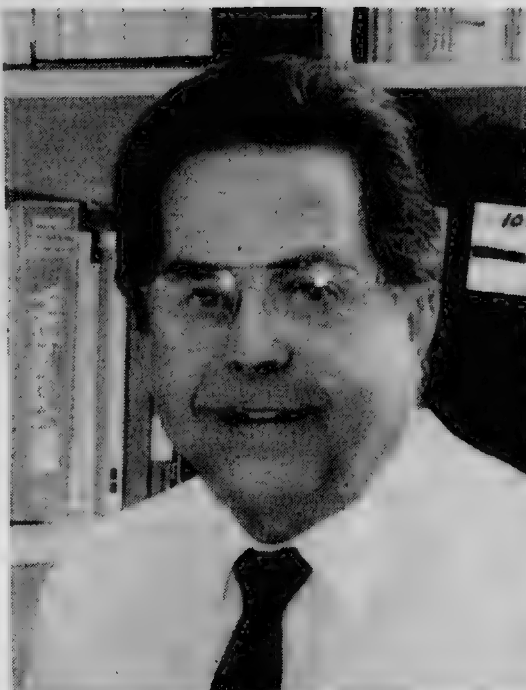
SPORTS/LOISIRS
Le 30 octobre 1994
Souper paroissial
Saint-Joseph
Info: 16 h 30 à 19 h 30

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233–2556** ou **1–800–665–4443**.*

L'avenir de l'éducation physique est menacé au secondaire

Une vision sans muscles

Selon un document publié en juillet 1994 par Éducation et Formation professionnelle Manitoba, l'éducation physique, matière actuellement obligatoire à tous les niveaux, sera considérée, à partir de septembre 1995, comme une matière complémentaire de la maternelle à la 8e année, et comme une matière supplémentaire facultative pour les secondaire 1 à 4.


Archives La Liberté

Albert Lepage: «Il y a tout de même quelques points forts dans ce document, comme l'idée de responsabiliser les parents. L'école ne peut accomplir que très peu de choses sans l'appui de la famille.»


photo: Karine Beaudette

Robert Stanners: «Cette politique vient peut-être à un mauvais temps, avec ces questions de "grèves du zèle" dans plusieurs écoles. Déjà les professeurs sont moins enthousiastes quant aux activités parascolaires?»

«J'ai de grandes inquiétudes par rapport à ce document. Puisque l'éducation physique sera optionnelle, les divisions scolaires auront à faire des choix», signale Marcel Lemoine, professeur d'éducation physique à l'école Lacerte depuis cinq ans.

«Ce qui veut dire que les programmes et les professeurs d'éducation physique seront probablement les premiers à être coupés. Aussi, on ne donnera plus autant de temps à l'éducation physique à l'élémentaire, qui sera probablement enseigné par les titulaires.»

Le ministre de l'Éducation affirme que trois disciplines sont désormais essentielles: les mathématiques, les sciences et les langues. C'est selon ces trois critères qu'on mesurera la force des élèves par le moyen d'examens écrits et corrigés par le gouvernement.

Marcel Lemoine insite que l'éducation physique a sa place dans la formation générale: «Il y a plein de raisons. Les jeunes peuvent mieux concentrer s'ils font de l'activité physique régulièrement. Au niveau élémentaire, c'est en partie à cause de l'éducation physique que les jeunes apprennent toute la motricité de base, la coordination.

«Une raison physiologique: chez les jeunes qui font moins d'exercices, les os sont moins denses, plus fragiles. Et il y a tout l'aspect social: le travail en groupe, l'esprit sportif. On peut facilement intégrer les matières "essentielles" à l'éducation physique; ça se rattache à tout le reste.»

Le livret bleu, intitulé Nouvelles directions: plan d'action pour le renouveau de l'éducation, n'inquiète pas seulement les professeurs d'éducation physique. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, Albert Lepage, pense que le document affiche «une vision trop étroite du développement et de l'épanouissement de l'être humain.»

Le professeur d'éducation peut même rajouter à la liste de Marcel Lemoine: «En plus des bienfaits physiques et physiologiques, l'éducation physique apporte beaucoup au niveau psychologique; elle permet de bâtir une estime de soi, elle enseigne le respect de l'autre, la coopération. Et quoi qu'on en dise, ce n'est pas un programme qui coûte cher.

Un danger d'élitisme

Albert Lepage voit aussi un danger d'élitisme dans la nouvelle formule proposée par le gouvernement: «Quand on présente l'idée de sélectivité, on perd le principe d'universalité et on risque de devenir élitiste. Je crains que c'est ce qui va se passer pour l'éducation physique, qui sera basée plus sur les habiletés, les compétences, la question du meilleur.

«Aussi, quand on fait un lien aussi étroit entre la formation et le marché du travail, on a la tendance de mesurer selon une seule dimension (la réussite scolaire). L'employeur ne voudra pas savoir si la personne était athlétique; il veut simplement qu'elle sache compter et s'exprimer dans une langue.»

Alors pourquoi le gouvernement aurait-il publié un document supposément inspiré des consultations avec parents et éducateurs? «Peut-être qu'on n'a pas assez bien expliqué les bienfaits de l'éducation physique, estime Albert Lepage. Aussi, on voit l'éducation physique comme étant du sport et de la récréation, ce qui appartiendrait aux centres communautaires plutôt qu'aux écoles.»

Robert Stanners, professeur d'éducation physique constate le même problème: «La perception publique, c'est que l'éducation physique se limite à quelques sports comme le volley-ball et le badminton. C'est tout ce qu'on voit à la télévision, par exemple. Mais dans tout programme, il y a une variété de composantes.

«Ici au Collège Louis-Riel, l'éducation physique a pour but d'assurer des activités régulières, pour que ça ressemble à la vie d'avenir des étudiants. On a une grande variété de sports: vélo, canotage, step (aérobie), orientation, etc.

«On veut amener les jeunes à développer des habitudes à travers des sports et loisirs. On fait l'effort de trouver des activités non élitistes qui les intéressent et on leur donne des options pour rejoindre un bien-être physique.

«Je demande où le gouvernement a pris ses renseignements, continue Robert Stanners. Je sais qu'il existe des "jocks" qui échouent leurs cours et qui lâchent l'école après une saison. Mais chez nous, les jeunes qui sont le plus impliqués dans l'école, que ça soit dans des comités, dans l'harmonie ou dans des sports, sont ceux qui réussissent le mieux!»

Marcel Lemoine affirme que la direction que prend le gouvernement du Manitoba est un pas en arrière: «Ça nous recule de plusieurs années. Dans les 25 dernières années, on a bâti 800 gymnases. On a formé des spécialistes en éducation physique. Et maintenant ils devront redevenir généralistes.

«Les professeurs d'éducation physique du Manitoba, on veut faire renverser cette décision. On a déjà fait des démarches auprès de quelques comités de parents.»

Karine BEAUDETTE

Télé-horaire de la semaine du 31 octobre au 6 novembre 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
8h30 CBWFT Les Chatouilles du matin
8h31 CBWFT Pacha et les chats
8h45 CBWFT Iris le gentil professeur
9h00 CBWFT Les Moomins
T-M Top modèles
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Découverte (mardi)
TV-5 Sous la couverture (mercredi)
TV-5 Tête à tête (jeudi)
9h30 CBWFT Madame est servie
T-M Aimer
TV-5 Rédacteurs en chef (lundi)
TV-5 Vins et fromages (mardi)
TV-5 La ruée vers l'art (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 La méthode Victor
10h15 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 La chance aux chansons
TV-5 Viva (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Téléobjectif (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
12h45 TV-5 Correspondance (jeudi)
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Vins et fromages (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 La milliardaire (jeudi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 Thalassa (lundi)
TV-5 En toute liberté (vendredi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 La chance aux chansons (lundi au jeurdi)
TV-5 Le jardin des bêtes (vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 31 octobre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Découverte
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Journal télévisé belge
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h03 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT À nous deux
T-M Les héritiers du rêve
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Suspect numéro 1
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT La Course destination monde
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Politique fédérale
0h10 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Autant savoir
1h20 TV-5 RFI

Mardi 1er novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Les carnets du bourlingueur
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Le match de la vie
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Les grands procès II
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Les enfants de la télé
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Taratata
0h00 CBWFT Découverte
0h50 CBWFT En toute liberté
1h00 TV-5 Les carnets du bourlingueur
1h20 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

Mercredi 2 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Évasion
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
T-M Fort Boyard
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M À vous de juger
20h00 CBWFT Enjeux
T-M Broue... 15 ans
TV-5 La milliardaire
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Tête à tête
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Ma maison
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 La milliardaire
23h30 CBWFT Cinéma: Mise en quarantaine
0h45 TV-5 Tell-quel
1h15 TV-5 RFI
1h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h30 CBWFT ***Mise en quarantaine***
Can. 1989. Drame. Un gouvernement d'extrême-droite décrète des mesures d'urgence pour contrer une épidémie. Le sénateur fasciste responsable du programme envoie les malades dans des camps sous surveillance et en profite pour y reléguer tous ceux qui s'opposent à sa politique.

Jeudi 3 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Espace francophone
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Francotone
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 L'hebdo
19h00 CBWFT Les filles de Caleb
19h30 T-M Qui vive!
TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
20h30 CBWFT Fous de la pub
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h02 T-M Ciné-lune: Les chiens de guerre
23h30 CBWFT L'arche de Zoé
TV-5 Intérieur nuit
0h00 CBWFT Cinéma: Les cadavres ne portent pas de costard
0h30 TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
1h02 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M ***Les chiens de guerre***
Brit. 1980. Drame d'aventures. Les activités d'un mercenaire américain dans un pays d'Afrique.

0h00 CBWFT ***Les cadavres de ne portent pas de costard***
É.-U. 1982. Comédie. Un détective privé, Rigby Reardon, entre en contact avec des personnages de films des années 40 au cours d'une enquête sur la disparition du père d'une jolie jeune femme.

Vendredi 4 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Panorama
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Cinéma du vendredi: Suzie frisettes
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: La main qui berce l'enfant
TV-5 Thalassa
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 T-M Star plus
TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Les ailes de la mode
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Country centre-ville
23h05 T-M Ciné-lune: Visage pâle
23h30 CBWFT Cinéma: Seul témoin
TV-5 Thalasa
0h30 TV-5 Viva
1h05 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
2h00 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h00 T-M ***Suzie frisettes***
Am. 1991. Comédie. Un clochard et sa fillette adoptive se gagnent l'affection d'une riche avocate en séjournant chez elle à la suite d'un accident de la circulation.

18h30 CBWFT ***La main qui berce l'enfant***
É.-U. 1992. Drame. Ayant fait une fausse couche après le suicide de son mari, un gynécologue, une jeune femme obtient un emploi comme gardienne d'enfants chez une femme qui vient de donner naissance à son deuxième enfant. Tenant celle-ci responsable de la mort de son mari, elle met en branle un plan machiavélique pour l'éliminer.

23h05 T-M ***Visage pâle***
Can. 1984. Drame de moeurs. Un instructeur sportif, en vacances dans une région du Nord du Québec, est en butte à l'hostilité d'un trio de désoeuvrés.

23h30 CBWFT ***Seul témoin***
É.-U. 1990. Drame policier. Un enquêteur de Los Angeles et une femme qu'il compte faire témoigner dans une affaire de meurtre tentent d'échapper aux tueurs lancés à leurs trousses.

Samedi 5 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Power rangers
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Le jardin des bêtes
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Ciné-maximum: L'aigle de fer
TV-5 Luna park
11h30 CBWFT Semaine parlementaire
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Challenge Bell de tennis
TV-5 Bouillon de culture
13h00 T-M Skate Canada
13h30 TV-5 Décryptages
14h00 TV-5 Mémoire d'exploits
15h00 CBWFT Le sport des autres
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Animaux d'Australie
T-M Star plus
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Star plus
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Rédacteur en chef
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ciné-extra: Le petit monstre II
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Lance et compte
TV-5 Faut pas rêver
19h30 TV-5 Clip postal
20h00 T-M Skate Canada
TV-5 Gala de clôture du Festival de Genève
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h10 TV-5 Bon week-end
21h45 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Télé-sélection: Beauté fatale
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 Visions d'Amérique
22h25 TV-5 Kaléidoscope
22h55 TV-5 Faut pas rêver
22h56 T-M Ciné-lune: Le sous-sol de la peur
23h55 TV-5 Gala de clôture du Festival de Genève
0h56 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Décryptages
1h05 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

FILMS

11h00 T-M ***L'aigle de fer***
Am. 1986. Drame d'aventure. Le fils d'un pilote américain qui doit être exécuté dans un pays arabe, s'empare d'un avion militaire et s'envole à son secours.

18h00 T-M ***Le petit monstre II***
Am. 1991. Comédie. Un garçon malicieux fait équipe avec une fillette espiègle pour éloigner la femme que son père projette d'épouser.

21h50 CBWFT ***Beauté fatale***
É.-U. 1987. Comédie dramatique. La policière Rita Rizzoli est sur la piste d'un puissant homme d'affaires qu'elle soupçonne de distribuer une drogue, appelée «Fatal Beauty» qui provoque la mort de ses utilisateurs.

22h56 T-M ***Le sous-sol de la peur***
Am. 1991. Drame d'horreur. Un adolescent s'introduit par effraction dans une grande demeure qui recèle des secrets horrifiants.

Dimanche 6 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Les habits neufs de l'empereur
8h40 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Les ailes du monde
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Saint-Charles de Saint-Charles-de-Bellechasse, au Québec, par Gervais Lapointe, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Betty Boop mène l'enquête
11h05 CBWFT La semaine verte
11h30 T-M Sport magazine
TV-5 Journal télévisé suisse
11h55 T-M Football N.F.L. 1994-95
12h00 CBWFT Challenge Bell de tennis
TV-5 Ah! quels titres
13h00 TV-5 Faut pas rêver
14h00 CBWFT Faites vos gammes
TV-5 On aura tout vu!
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
15h30 T-M Skate Canada
16h00 CBWFT La course destination monde
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Vidéoclips
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Le cinéma néon: Rock'n nonne
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Juste pour rire
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Croque la vie!
TV-5 Ah! Quels titres
20h30 T-M Élections municipales 94
21h00 TV-5 On aura tout vu!
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Aujourd'hui dimanche
22h45 T-M Complètement marteau
23h15 T-M Finances
23h20 CBWFT Les nouvelles du sport
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h45 T-M Vision mondiale
23h50 CBWFT Ciné-club: Paris, Texas
0h30 TV-5 7 sur 7
0h45 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M ***Rock'n nonne***
Am. 1992. Comédie. Afin de protéger une chanteuse de variétés, témoin d'un meurtre, un policier la cache dans un couvent où elle doit se déguiser en nonne.

23h50 CBWFT ***Paris, Texas***
Fr.-All. 1984. Drame. Un homme trouve son fils après quatre ans d'absence puis part à la recherche de sa femme.

Gens d'ici

Doug Reimer au Rwanda

Un autre Manitobain de langue française a répondu à l'appel de la Division manitobaine de la Croix-Rouge et a été recruté pour travailler auprès des réfugiés du Rwanda, qui reviennent chez eux après avoir vécu dans des camps en Afrique centrale.

Douglas Reimer, 34 ans, a quitté Winnipeg le 16 octobre pour Ottawa et ensuite Genève, où se trouvent les quartiers généraux de la Croix-Rouge. Il est le troisième Manitobain à remplir les exigences de la Croix-Rouge qui cherche des bénévoles de langue française ayant de l'expérience dans un domaine relié à la santé.

Douglas Reimer détient une maîtrise en service social de l'Université du Manitoba et parle l'anglais, le français et l'espagnol. Il possède une expérience internationale puisqu'il a été délégué de la Croix-Rouge en Colombie.

L'agence s'est engagée à venir en aide aux Rwandais pour qu'ils puissent reconstruire leurs structures économiques et sociales, incluant la lourde tâche de réunir les familles ayant été séparées pendant les troubles récents et l'exode massif.

L'affectation de Douglas Reimer sera d'une durée minimum de trois mois. Il a été précédé dans la région par les Manitobaines Françoise-Marie Thériault et Lynda Fay Beaulieu, qui sont administratrices de camps de réfugiés à Bujumbura au Burundi.

J.-P. D.

SOCIÉTÉ

Les fidèles défunts: le souvenir d'une mort annoncée, vécue en famille, à la maison

Comment Rosalie est partie

L'accouchement à la maison? Pas de problème, Léandre Bergeron avait écrit un livre sur le sujet. Mais mourir à la maison, quand ce n'est pas accidentellement ou subitement, comment fait-on? Pas de problème, croit l'intellectuel devenu fermier, établi depuis 1975 dans la Municipalité de McWatters (en Abitibi).

En 1987, Léandre Bergeron, sa femme et leurs trois filles (1) recevaient chez eux la grand-mère Rosalie, âgée de 91 ans, décidée à y passer le reste de ses jours.

La fille de Pierre Bourrier et de Marie Vital (des pionniers du Manitoba) avait vécu longtemps au Foyer Chez-Nous de Saint-Boniface. Accueillie au Centre Taché, elle dépérissait rapidement, condamnée à la chaise roulante.

«Elle était venue faire un tour chez nous en 1979, se rappelle Léandre Bergeron, et je l'avais invitée à passer le reste de ses vieux jours ici. En 1987, quand on s'est reparlé lors de mon anniversaire, je lui ai dit que l'invitation tenait toujours.»

Elle a donc accepté. Rosalie s'est donc présentée à McWatters avec sa fille Lilianne (qui prenait soin d'elle) à la fin septembre. «À peu près tout le monde dans la famille a essayé de me dissuader, lance Léandre Bergeron. Je n'ai pas reculé, au contraire, ça m'a provoqué; j'étais très content d'assumer ça.

«Ma mère avait sa chambre attenante à notre cuisine, elle était presque aveugle, se déplaçait peu, faisait un peu de vaisselle, allait à la messe le dimanche avec les voisins. On a eu de la visite des membres de la famille.»

Puis, peu après Noël, elle s'est décidée. «À table, un jour, elle a dit: je n'ai plus envie de manger. Elle disait: ça suffit. Elle avait l'impression de tourner en rond. (2)

«On a contacté le reste de la famille pour les informer. Ça a pris cinq ou six jours. On était là



Les derniers jours de Rosalie en compagnie de ses enfants, dont Léandre. Des moments de joie aussi.

tous les dix enfants (3) pour les derniers jours. Ça s'est passé dans la sérénité, la paix, l'harmonie. Elle a eu une belle mort comme il ne s'en fait plus.

«Mes trois filles sont nées à la maison. Pour moi, c'est aussi normal de mourir chez soi. Si elle avait exigé des soins médicaux, il n'y aurait pas eu de problème. La préparation à la mort a été très douce, elle avait des moments de très grande lucidité. On n'a senti aucun moment de révolte, c'était tout naturel.

«Il y a eu certaines réticences à certains moments, poursuit Léandre Bergeron. Quelqu'un a dit: elle manque d'oxygène, est-ce qu'on ne devrait pas l'emmener à l'hôpital? Alors on a ouvert une fenêtre. Elle n'a pas eu de tubes dans le nez.

«Il y a eu des pleurs, mais veiller la mourante à tour de rôle, c'était presque le "party" de famille. Ce n'était pas "heavy" du tout, il n'y a pas eu le pleurnichage qu'on retrouve aux enterrements. Elle est morte à 3 ou 4 h du matin. J'ai fait un gros déjeuner. Plus tard, j'ai fait rôtir un gigot pour souper.

«J'ai contacté un ami médecin et je lui ai expliqué ce qui s'était passé. Je lui ai dit que ça nous prenait sans doute un constat médical. Quand il est venu, il était époustouflé, mais enthousiasmé de nous voir. Il avait des formulaires, il a demandé: de quoi est-elle morte? On a répondu: de sa belle mort.

«Le médecin nous a consultés encore: est-ce que c'était par déshydratation? On s'est tous regardé et on a répondu: oui, c'est ça, mettez ça sur le papier! Par la suite, il m'a dit: Mon Dieu, si ça pouvait se faire comme ça plus souvent!»

Il restait à organiser les funérailles. Rosalie avait tout prévu, demandant d'être exposée sur une planche, revêtue de la bure du Tiers ordre, pieds nus. On a donc confectionné un très simple linceuil et contacté la paroisse.

«On a demandé à la religieuse d'ouvrir l'église à 15 h. Il faisait moins 30°C, on est arrivés toute la famille, le corps étendu sur un tobaggan dans ma familiale. Le curé était là, il a été un peu estomaqué quand il a vu le corps, il a éclaté en sanglots. Il en a parlé par la suite à l'archevêque, qui m'en a parlé...

«Après la cérémonie, on a ramené le corps à la maison pour l'exposer 24 heures. On a demandé à la coop funéraire de s'occuper de l'incinération. Les croque-morts sont arrivés, raides comme des policiers – il paraît que les familles ne cèdent pas facilement les corps – et on les a bien accueillis.

«Quand ils sont repartis, on a chanté la chanson de Brassens, *L'Auvergnat*. C'était émouvant, de toute beauté.

«Ça reste un événement majeur pour la famille, une expérience inoubliable. Tout le monde a vécu cette expérience de façon très positive; tout le monde a conclu par la suite que c'était comme ça que ça devait se passer. Il y a une solidarité familiale qui met de côté toutes les différences religieuses.

«Si tous nos aînés pouvaient passer de l'autre côté comme ça, ce serait merveilleux!»

Les cendres de Rosalie Bergeron ont été ramenées au Manitoba par Suzanne Prince et ont été enterrées au cimetière de Saint-Lupicin.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Léandre Bergeron est né en 1933 à Saint-Lupicin (Manitoba). Grand nationaliste et populiste, il a fait carrière au Québec. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont les essais Petit manuel d'histoire du Québec *(1971) et* Pourquoi une révolution au Québec *(1972), et le* Dictionnaire de la langue québécoise *(1980). En 1975, il a quitté son poste de professeur à l'Université Concordia à Montréal pour s'installer sur une ferme près de Rouyn-Noranda, où il demeure encore avec sa femme Francine et ses trois filles.*

(2) Le Globe and Mail titrait à la une, le 26 octobre, avec Starvation often the kindest way, précisant que le jeûne que s'imposent eux-mêmes les malades en phase terminale permet la déshydratation, qui calme la douleur, encourage le sommeil et réduit le niveau de conscience. C'est en effet la façon traditionnelle de mourir dans plusieurs cultures.

(3) Les dix enfants (encore vivants) de Rosalie et de Paul-Siméon Bergeron: (en ordre d'âge) Antoinette Neilsen, Suzanne Prince, Henri, Gertrude, Lilianne Legrand, Joseph, Léandre, Marie Ferland, Louise Kripalani et Laurette Gallais.

Chronique religieuse

Quand les hommes ne chantent plus...



Gilberte PROTEAU
laïque

La musique est universelle et le chant est aussi naturel à l'être humain que la parole. Dans toutes les civilisations, de tous les temps, les humains ont chanté et dansé. Tous les parents du monde savent que les enfants adorent le chant. Les tout-petits fredonnent souvent des airs avant même de parler couramment. Et y a-t-il meilleur moyen de calmer un enfant que de lui fredonner une petite chanson?

Les femmes chantent toute leur vie; mais, chose surprenante, même avant d'arriver à l'adolescence, bien des garçons ont cessé de chanter. Pour certains, la période du «changement de voix» les oblige à taire leur chant; mais cela n'explique pas pourquoi, une fois passé ce temps, les jeunes hommes ne veulent pratiquement plus chanter...

Jadis, dans nos églises et nos communautés, il y avait des chorales composées entièrement d'hommes et, dans les chorales mixtes, les sections des ténors et des basses étaient toujours bien remplies.

Aujourd'hui, toutes nos chorales sont en manque d'hommes. Et dans nos églises, quelle tristesse. Non seulement y a-t-il peu d'hommes dans la chorale, mais dans la communauté priante, la plupart des hommes, jeunes et moins jeunes, se tiennent debout, bien droits et la bouche bien fermée.

Pourquoi? Pourquoi ce silence musical chez les hommes? Pourtant, le chant est une forme d'expression humaine privilégiée: on chante pour exprimer sa joie, sa peine; on chante lors des anniversaires, des fêtes, des grands moments de la vie. On ne pourrait imaginer un mariage sans musique et aux funérailles, le chant est presque toujours une source de consolation. La musique sacrée tient donc un rôle primordial dans les célébrations liturgiques: c'est que le chant est le moyen le plus naturel de prier avec son corps. Chanter, c'est prier deux fois, nous disait-on quand j'étais jeune.

L'Église catholique a une longue et très riche tradition de musique sacrée. Pendant des siècles, toutes les célébrations religieuses étaient accompagnées de chants et de musique, parfois même de danses, auxquels participaient le peuple de Dieu. Dans notre Église occidentale, cette tradition s'est perdue, je ne sais trop quand ni comment. Mais voilà qu'au concile Vatican II, dans les années soixante, l'Église romaine a reconnu avoir fait fausse route et a voulu rétablir cette tradition du chant du peuple de Dieu.

Mais cela nous fait terriblement peur, semble-t-il. Car même les personnes qui chantent le font d'une voix timide, sans y mettre trop de coeur. De peur que les autres s'en aperçoivent? Pourtant, tant que nous ne prierons qu'avec notre tête, nous aurons des cérémonies religieuses que les jeunes qualifient de «plattes»... Si, dans nos relations amoureuses, nous nous contentions d'aimer avec notre tête, nos relations ne feraient pas longue vie! Or la relation de l'humain avec Dieu, c'est une relation d'amour... Et notre chant à l'église devrait être fort et plein d'émotions, et sortir à pleine voix de toutes les bouches! Quand on chante des Alleluias!, on devrait avoir envie de danser! Hélas, hélas! Ce n'est pas le cas.

Les voix des hommes apportent au chant une dimension en profondeur et en gravité qui n'appartient qu'à eux et que jamais les voix des femmes ne pourront remplacer. L'enfant qui n'entend que le chant de sa mère est en manque de toute cette dimension masculine. On pourrait dire, en fait, qu'il manque à cet enfant la moitié du chant de l'humanité.

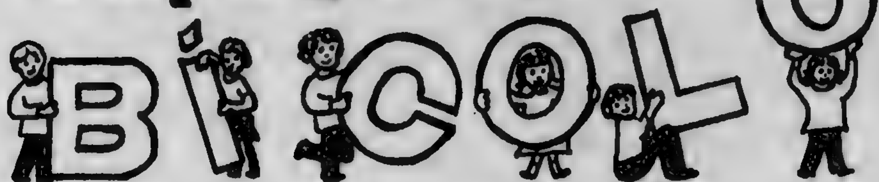
Dans une communauté chrétienne, point n'est besoin d'avoir «une belle voix» pour s'unir à la prière par le chant, soit individuellement, soit dans la chorale. Il suffit d'aimer le Seigneur et de vouloir le lui dire en chantant. Chanter la gloire d'un être aimé, exprimer notre joie ou notre chagrin par le chant, quoi de plus humain?

Alors pourquoi tant d'hommes laissent-ils le chant aux femmes? Ont-ils si peur de s'exprimer? Ne comprennent-ils pas que les femmes ont besoin d'entendre les hommes chanter, autant à la maison qu'à l'église? De les voir dans une chorale? Que les enfants ont besoin d'entendre les voix de leur père et de leurs frères? La gêne n'a pas sa place dans l'amour, pas plus avec Dieu qu'avec la femme de sa vie...

Quand les hommes ne chantent plus, l'Église est en manque de musique.

Quand les hommes ne chantent plus, l'humanité toute entière est en manque d'harmonie...

La page de



Salut mon ami.e!

L'Halloween est arrivé!

Il ne faut pas oublier d'être prudent lorsque tu vas de porte en porte. Un dernier conseil: aie beaucoup de PLAISIR!

Bicolo

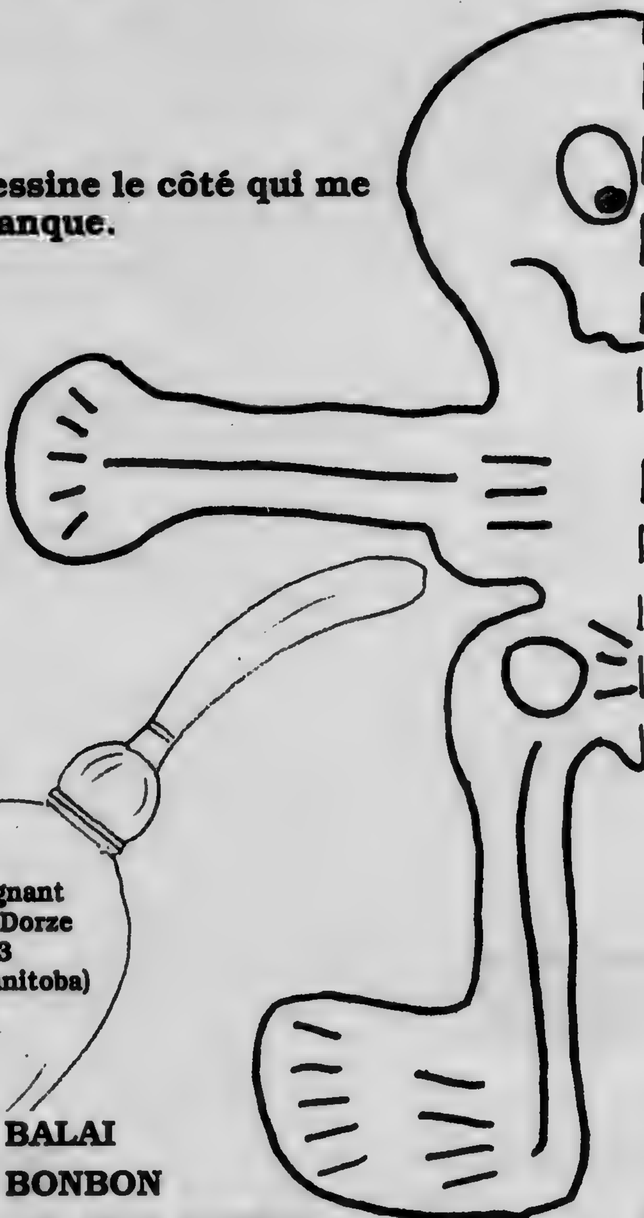




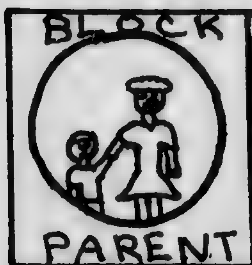
Trouve les objets suivants dans le dessin:

1. Balai
2. Chauve-souris
3. Bonbon
4. Tête de squelette
5. Fantôme
6. Suçon

Dessine le côté qui me manque.



Membre gagnant
Matthieu LeDorze
11193
Winnipeg (Manitoba)
5 ans



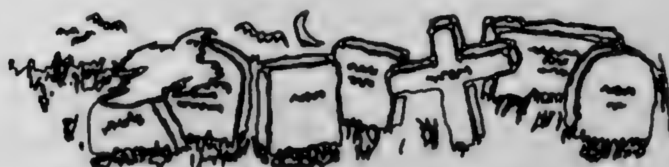
HALLOWEEN

C	E	M	D	U	V	T	Z	M	E	L	W	E
F	H	J	O	Y	E	V	Z	K	U	H	B	W
R	M	A	Q	U	I	L	L	A	G	E	O	B
I	L	O	U	B	U	B	G	E	L	U	N	E
A	T	F	G	V	N	F	T	V	R	E	B	M
N	Y	E	B	R	E	T	F	U	E	A	O	O
D	R	E	L	W	E	S	I	W	H	S	N	T
I	J	E	L	L	I	U	O	R	T	I	C	N
S	T	N	E	A	O	L	Q	U	W	T	F	A
E	O	U	L	S	L	F	K	S	R	X	Y	F
P	Q	A	U	A	Q	F	U	S	A	I	A	N
S	B	A	H	U	K	F	E	E	Y	M	S	P
E	S	O	R	C	I	E	R	E	F	M	L	C

BALAI
BONBON
CHAUVE-SOURIS
CITROUILLE
FANTÔME
FÉE
FEU FOLLET
FRIANDISE
HALLOWEEN
LUNE
MAQUILLAGE
MASQUE
OGRE
SORCIÈRE
SQUELETTE

SOIS PRUDENT

1. Va seulement de porte en porte avec un adulte ou une personne responsable.
2. Va seulement aux portes de gens que tu connais.
3. Porte des vêtements ou des costumes courts pour ne pas trébucher.
4. Habille-toi chaudement. Il ne fait pas toujours chaud en soirée.
5. Ne porte pas de masque et apporte avec toi une lampe de poche pour bien voir.
6. Porte un costme qui a des couleurs bien visibles.
7. Ne mange AUCUNE friandise avant qu'un adulte ne les aie vérifiées.
8. Si tu te perds, rends-toi à une maison qui a le signe de «Block Parent».
9. Ne marche pas dans la rue. Tu cours une chance de te faire frapper par une voiture.
10. N'entre jamais dans la maison d'un étranger, même si il ou elle te paraît gentil.



UNE CITROUILLE... QUI A DES CHEVEUX?

Coupe le dessus de la citrouille (avec l'aide d'un adulte) et sort les graines. (Tu peux les faire sécher au four si tu veux, mais n'oublie pas de demander l'aide d'un adulte). Remplis la citrouille de boules de coton (ouate) et arrose légèrement avec de l'eau. Répands des graines de moutarde sur le coton (ouate) humide. Garde le coton humide jusqu'à ce que des «cheveux» verts poussent à la citrouille. Tu peux aussi décorer la citrouille avec des plumes feutrées.







Le Parcours La Vérendrye

est à la recherche

d'un.e gérant.e pour son restaurant

Le Parcours de golf La Vérendrye de La Broquerie est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de gérant.e pour son restaurant licencié, à compter de janvier 1995. Pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, la personne choisie devra également faire preuve d'esprit d'initiative et de leadership. Ce poste plaira particulièrement aux personnes ambitieuses qui n'hésiteront pas à travailler sous pression pendant la saison forte (avril à octobre).

RESPONSABILITÉS:

Relevant du directeur général d'Entreprises La Vérendrye Inc., la personne choisie devra voir à la:

- gestion du restaurant et des services de restauration sur le parcours;
- ébauche et préparation des menus quotidiens et des menus de banquets et tournois;
- embauche, formation et gestion du personnel affecté au restaurant;
- négociation des prix et achats auprès des fournisseurs du restaurant;
- recommandation, auprès de la direction, de systèmes et techniques pour améliorer la productivité du personnel tout en créant et stimulant une ambiance de travail basée sur l'esprit d'équipe;
- gestion efficace du budget alloué et tenue des livres comptables du restaurant.

EXIGENCES DE L'EMPLOI:

- formation reconnue dans les domaines de la restauration, de la gestion et en tenue de livres;
- au moins trois ans d'expérience pertinente en restauration et/ou services d'accueil (hôtellerie), en gestion de personnel, en gestion d'inventaires et en comptabilité;
- connaissance des deux langues officielles (parlées et écrites);
- esprit d'initiative et de leadership et sens poussé de l'organisation;
- la connaissance du programme ACCPAC "Simply Accounting" ainsi que le fonctionnement des systèmes informatiques Macintosh sont un atout.

RÉMUNÉRATION:

Le salaire de base sera offert en fonction de l'expérience et des qualifications pertinentes et un boni annuel sur les bénéfices nets dûs aux opérations du restaurant pourra également être envisagé.

ENTRÉE EN FONCTION: le 4 janvier 1995.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae, **d'ici le 3 novembre 1994**, à:

Roger Gamache
Directeur général
Entreprises la Vérendrye Inc.
Casier postal 340
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0

Adoption d'une nouvelle loi pour protéger la santé des non-fumeurs

La nouvelle **Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs** donne plus de poids aux lois existantes et facilite leur application.

VOICI CERTAINES DES DISPOSITIONS DE LA LOI :

- Sauf exception, il est interdit de fumer dans les endroits publics fermés et les véhicules automobiles commerciaux.
- Il est strictement interdit d'aménager un fumoir dans les endroits publics suivants :
  - **garderies et jardins d'enfants,**
  - **écoles primaires et secondaires,**
  - **établissements d'enseignement (sauf les établissements d'enseignement postsecondaire),**
  - **magasins au détail,**
  - **centres commerciaux (sauf les restaurants),**
  - **ascenseurs,**
  - **véhicules de transport public,**
  - **couloirs des immeubles d'habitation,**
  - **banques.**
- Des panneaux doivent clairement indiquer où il est permis de fumer ou non et des mesures doivent être prises pour minimiser la propagation de la fumée dans l'aire où il est interdit de fumer.
- Il est strictement interdit de vendre ou d'offrir de vendre des produits du tabac aux personnes de moins de 18 ans. Il incombe aux détaillants de s'assurer que l'acheteur est majeur.

Le présent avis résume certaines des dispositions de la *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs.* Vous devez vous reporter au texte législatif même aux fins de l'application ou de l'interprétation de la loi.

Au Canada, le tabagisme est la principale cause des maladies et des décès qui pourraient être évités. Il entraîne de plus le décès prématuré d'environ 2 000 Manitobains et Manitobaines chaque année.

Pour de plus amples renseignements, composez le 945-2211 (téléphoniste du gouvernement du Manitoba).



AT&T Transtech-Canada

est à la recherche d'associés pour le département du Service à la clientèle et pour le département de Telemarketing pour une entreprise dans le domaine des télécommunications.

Nous sommes à la recherche de gens qui ont une bonne habileté de communication en anglais et en français.
Nous cherchons des gens qui veulent réussir et qui cherchent à se surpasser continuellement.
Les personnes embauchées auront la responsabilité de répondre aux appels des clients et de les contacter pour le marketing de produits répondant aux besoins du public.
Nous cherchons des gens qui sont disponibles à travailler en journée ou en soirée, et disponibles sept jours sur sept (travail de relève pour certains postes).
Il y aura possibilité de postes à temps plein et à temps partiel.
La rémunération et les bénéfices sont excellents.

Toutes personnes interessées peuvent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à:

Emploi et ressources humaines
AT&T Transtech-Canada
355, avenue Portage, 3e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M7
Télécopieur: 947–8459



OFFRE D'EMPLOI

AIDE-ADMINISTRATIVE À TEMPS PARTIEL

L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES INC. est un organisme à but non-lucratif, offrant un service d'hébergement de 2e étape aux femmes victimes de violence et à leurs enfants.

Exigences:

Sous la direction de la directrice, la candidate doit:

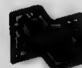
- faire la réception et les tâches de secrétariat;
- faire la tenue de livre;
- avoir un bon sens d'organisation et un esprit d'équipe;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, orale et écrite;
- avoir une connaissance du système Macintosh.

Entrée en fonction: immédiatement.

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae **au plus tard le 11 novembre 1994** à l'attention de:

La présidente
L'Entre-temps des Franco-Manitobaines Inc.
C.P. 183
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



BANQUE NATIONALE DU CANADA

Gérant(e) de succursale

En tant que personne expérimentée en charge de la gestion de services financiers, votre principale responsabilité sera l'expansion du marché et le maintien de la profitabilité de notre succursale Saint-Boniface ainsi que d'une sous-unité. Vous aurez à gérer les ressources humaines (environ 20 personnes à temps plein et à temps plein); à promouvoir la vente des produits et services de la Banque; à voir à l'administration de la succursale; et à assurer la prestation d'excellents services aux clients.

La personne choisie devra être titulaire de baccalauréat en Administration des affaires et posséder huit années d'expérience pertinente, ou toute autre combinaison équivalente d'éducation et d'expérience. Idéalement, vous possédez un talent bien développé pour encourager l'expansion du marché; vous devez être couramment bilingue (français/anglais); et vous excellez dans les domaines de la communication et de la négociation.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé à :

Banque nationale du Canada
Service des ressources humaines
À l'attention de: Roselin Fourcaudot
407, 8e Avenue S.O.
10e étage
Calgary (Alberta)
T2P 1E5

** Les demandes que nous recevrons seront considérées pour tout autre poste qui deviendrait libre prochainement dans l'Ouest canadien.*

BDO GUENETTE CHAPUT, comptables agréés.

Notre priorité... le succès de nos clients!

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE

- Comptables agréés
- Conseillers en gestion
- Syndics en faillite
- Conseillers en informatique

262, rue Marion, St-Boniface (Mb) R2H 0T7; Tél: 233–8593; Fax: 237–0134

SOUPER À SAINT-JOSEPH

Le 30 octobre de 16 h 30 à 19 h 30.

ADULTES: 8 $
ENFANTS de 6 à 10 ans: 5 $

Venez déguster des mets d'antan!

Blé d'Inde lessivé.
Tartes au sucre.



Jean-Guy Talbot, c.g.a.



Comptable général agréé / Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde	C.P. 391
St-Norbert (Manitoba)	Notre-Dame-de-Lourdes
R3V 1C5	(Manitoba) R0G 1M0
(204) 269–7460	(204) 248–2557

APA **Apparells Provencher Appliances**

196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

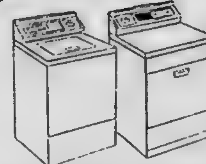
Profitez de nos aubaines!

Apparells électroménagers.

Nous achetons et vendons cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sécheuses usagés.

Réparations à domicile.

Apparells «Crosley» neufs.





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
R.M.C.

QUIZ

Quelle église?

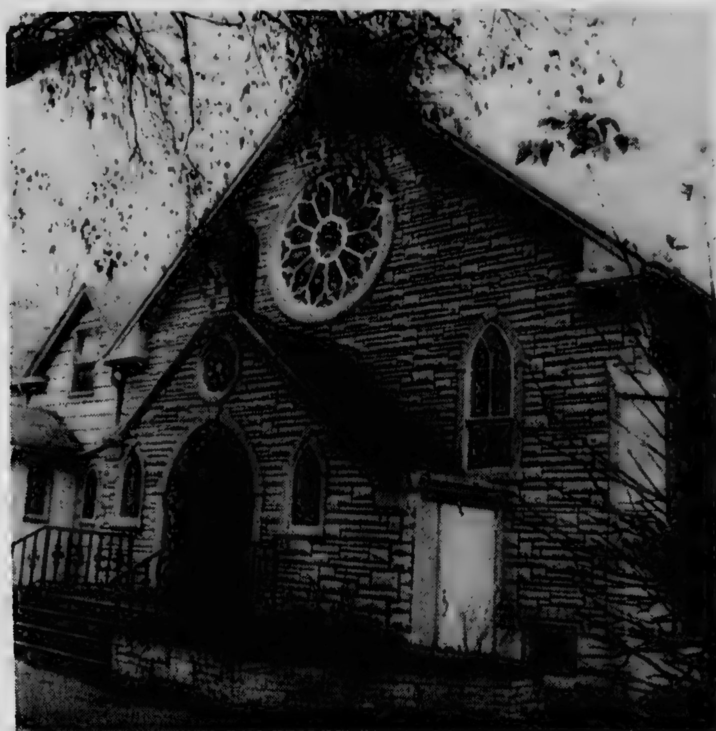


photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Reconnaissez-vous cette église?

2. Est-elle encore utilisée?

3. Que va devenir l'orgue de l'église?

4. Quel monument religieux a été construit près de l'église en 1936?

5. Quel est le rapport entre les trois évêques ou archevêques franco-manitobains suivants: Maurice Baudoux, Antoine Hacault et Rémi De Roo?

6. Quelle congrégation religieuse a fourni des curés à l'église belge de 1928 à 1993?

7. Quel record est détenu par le père Léo Baert?

8. Combien reste-t-il de Belges au Manitoba?

RÉPONSES

1. Il s'agit de l'église belge du Sacré-Coeur, construite en 1907 au coin des rues Plinquet et Archibald.

2. Elle est fermée depuis juin dernier, faute de fidèles. L'intérieur de l'église a été démonté et vendu au grand public ces dernières semaines. En principe, l'édifice sera détruit le printemps prochain.

3. Il a été racheté pour 210 $ par la responsable d'un musée à Saint-Adolphe.

4. La grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, une réplique exacte de la grotte de Lourdes en France. La grotte est longtemps restée un lieu de pèlerinage et de tourisme connu dans toute l'Amérique du Nord. On a décidé de la détruire il y a une trentaine d'années parce que les crues de la rivière Seine toute proche menaçaient la sécurité des visiteurs.

5. Ils sont tous trois d'origine belge.

6. Les Capucins.

7. C'est lui qui est resté curé de l'église belge le plus longtemps (1971 à 1993).

8. On estime à environ 7 000 le nombre des descendants de colons belges, qu'il s'agisse de Wallons (francophones) ou de Flamands (néerlandophones).

Compilé par Laurent GIMENEZ

(Source: The Belgians in Manitoba, Keith Wilson and James B. Wyndels, Peguis Publishers, 1976).

RECETTE

Les cadeaux de la moisson

C'est maintenant la période par excellence de l'année pour la préparation des confitures et des gelées puisque les récoltes sont terminées, que les enfants sont à l'école et que le temps des Fêtes arrive à grand pas.

Essayez cette confiture de pommes avec le rôti de porc ou utilisez-la avec votre pâte préférée pour les chaussons aux pommes. Mélangez-la au yogourt nature ou garnissez-en les desserts congelés. Servez-la avec des craquelins ou du pain de grains entiers et un morceau de fromage cheddar. Donnez un pot de cette confiture à un être cher avec sur l'étiquette la mention «Voici ma façon de te chanter la pomme».

Confiture de pommes à la hollandaise

Préparation: *10 minutes.*
Cuisson: *15 minutes.*

3 1/2 tasses de fruits préparés (env. 1 lb de pommes Granny Smith ou autres pommes vertes acidulées, 1/2 de raisin secs et 1 tasse d'eau)
1/3 tasse de jus de citron
1 c. à thé de cannelle moulue
1/4 c. à thé de piment de la Jamaïque moulu
4 1/2 tasses de sucre granulé
1 tasse de cassonade pâle bien tassée
1/2 c. à thé de margarine ou de beurre
1 sachet de pectine de fruits liquide



Peler et parer les pommes. Déposer 2 tasses de pommes préparées dans une grande casserole. Ajouter les raisins secs, l'eau, le jus de citron, la cannelle et le piment de la Jamaïque.

Incorporer le sucre et la cassonade aux fruits dans la casserole. Ajouter la margarine. Porter à pleine ébullition à feu vif en remuant. Laisser bouillir fortement 1 minute en remuant sans arrêt.

Retirer du feu et incorporer immédiatement la pectine de fruits liquide.Puis, porter à pleine ébullition et laisser bouillir fortement 1 minute en remuant sans arrêt. Retirer du feu. Remuer et écumer pendant 5 minutes pour empêcher les fruits de flotter.

Remplir rapidement des bocaux stérilisés chauds jusqu'à 1/4 po (0,5 cm) du bord. Sceller pendant que le mélange est chaud avec des couvercles en deux morceaux stérilisés dont les centres sont neufs. Traiter les bocaux selon les instructions du fabricant, si désiré.

Donne 7 tasses.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu L'ABBÉ MARCEL DACQUAY, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, prêtre.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er décembre 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour d'octobre 1994.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.C.D.
733-

VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN pour faire votre ménage de maison? Réf. Appelez Evelyne 254-8347.
743-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.M.
745-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.D.
746-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.T.
747-

VENTE D'ARTISANAT: 15, baie Blueberry, Parc Windsor, les samedi 5 novembre et dimanche 6 novembre de 9 h à 16 h.
751-

VENTE D'ARTISANAT: le samedi 5 novembre de 10 h à 15 h. 126, av. Braemar.
752-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. G.P.J.D.
753-

Recherche

DAME RECHERCHE une personne de 58 à 65 ans pour l'accompagner en voyage (au Japon, peut-être) en décembre. La personne doit être célibataire, non fumeuse, en bonne condition physique; doit aimer boire socialement; et doit jouir d'une certaine sécurité financière. L'avion est payé. Écrivez-moi pour me convaincre de vous choisir. Dossier 1001, La Liberté.
748-

LE GROUPE LES ARTISANS est à la recherche d'un(e) violoneux(euse) pour nous accompagner en jouant de la musique folklorique et originale francophone. Contactez Tony Labossière au 254-8082 ou Gilles Pambrun au 255-8945.
749-

À vendre

À VENDRE: 1988 Topaz L, 59 000 km, 4 cyl., 4 portes, AT, AC, PS, PB, PM. stéréo AM/FM, tapis, CLR argentée, en excellent état, prop. gentil homme non fumeur, 5 500 $. Gilbert au 233-4079.
750-

VENTE PRIVÉE: Maison à Norwood. 2 chambres à coucher, plancher de bois, 2 salles de bain, sous-sol fini. 4 appareils et stores inclus. Très propre. Maison ouverte chaque dimanche de 14 h à 16 h au 144, rue Kitson. 237-1254. 65 900 $.
754-

À louer

SOUS-SOL À LOUER: Parc Niakwa. 380 $ services compris. De préférence une femme non fumeuse. 255-2301.
708-

À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 375 $ par mois. Disponible le 1er novembre. Composez le 233-6091.
725-

À LOUER: Garçonnière dans le vieux Saint-Boniface, brillant, très propre, grand, près du Collège, de l'Hôpital et des autobus. 348 $/mois. Services inclus. 235-1745.
737-

À LOUER: Saint-Boniface, une chambre à coucher, 340 $ + services. Paul 955-1508.
738-

À LOUER: appartement meublé au sous-sol pour dame non fumeuse. 290 $/mois comprend tout. Stationnement en plus. S.V.P. composez le 237-4333.
741-

DUPLEX à louer pour personne ou personnes tranquille(s). 1 300 pieds carrés, très propre, 3 chambres à coucher, vue pittoresque sur la place Gaboury, grande cuisine avec frigo, cuisinière et lave-vaiselle, air climatisé, stationnement. Non-fumeurs. 231-3462.
742-

À LOUER: des logements «side-by-side». 1 chambre à coucher: 375 $/mois; 2 chambres à coucher: 450 $/mois. Les services & le stationnement sont compris. Composez le 255-6812 pour un rendez-vous.
744-

EMPLOI

Le District de Santé Saint-Claude Health District est présentement à la recherche **d'infirmiers(ières) autorisé(e)s et d'aide-d'infirmier(ières)** pour assumer des postes temporaires à leur pavillon.

Qualifications requises:

Infirmier(ière) auxiliaire: diplôme d'infirmier(ière) auxiliaire autorisé(e).
Aide-infirmier(ière): certificat d'aide-infirmier(ière) ou équivalent.

- Certificat valide en réanimation cardio-respiratoire (RCR).
- Habileté linguistique dans les deux langues officielles est un atout.
- Expérience est un atout.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae **avant le 15 novembre 1994** au:

Bureau du personnel
District de Santé Saint-Claude Health District
C.P. 400
Saint-Claude (Manitoba) R0G 1Z0

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR ▪ MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

MONK, GOODWIN
••• AVOCATS ET NOTAIRES •••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél.: 237-5558
Téléc.: 237-5561
IMPRIMERIE ♦
TYPOGRAPHIE ♦
PHOTOCOPIES ♦
(4 ¢ 100 COPIES OU PLUS)
SERVICE ET QUALITÉ ♦
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

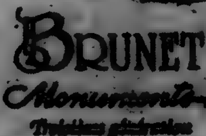
DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANIT OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface • 233-8997
- *Bowling* – public et licencié.
- *Bingo* – lundi, mardi, jeudi.
- *Bar* – Danses jeudi à samedi.
- *Banquets* – noces, anniversaires, séminaires.
- *Bouffe* – repas du midi ouvert au public.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

Recyclez ce journal!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom


Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ ***Avis aux annonceurs***

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________

LA DIVISION
SCOLAIRE
FRANCO-
MANITOBAINE

NOUVELLES–gestion

Le bulletin d'information
de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Volume 1, n° 3 Saint-Boniface (Manitoba) Octobre 1994



Comment souligner l'an I de la DSFM ?

Réponses : 1. En reconstituant, pièce par pièce, un géant drapeau franco-manitobain, signé par tous les élèves de la DSFM. 2. En exprimant sa culture et sa fierté comme l'a fait le personnel scolaire de Saint-Laurent lors de la grande journée d'ouverture de l'année scolaire 1994-1995. 3. En nouant connaissance lors de la grande manifestation culturelle Francotonne organisée pour les jeunes de la DSFM par le Conseil jeunesse provincial. (Photos : Jacqueline Blay)

Supplément à La Liberté du vendredi 28 octobre 1994



SYLVIE FRÉCHETTE À SAINT-PIERRE ET À L'ÉCOLE LAVALLÉE

La championne olympique Sylvie Fréchette a reçu un accueil triomphal lors de sa visite de deux écoles de la DSFM. Questionnée, entourée, applaudie à tout rompre, écoutée attentivement, elle a su captiver les jeunes de l'école Saint-Pierre et de l'école Lavallée. En retour, elle a été impressionnée par les jeunes franco-manitobains qui s'étaient tout spécialement préparés à la recevoir. Merci Sylvie et à une prochaine visite! (Photo : Jacqueline Blay)

AUX OUVRIERS DE LA PREMIÈRE HEURE : MERCI!

La Commission scolaire tient à rendre hommage au travail immense accompli par l'équipe de démarrage. Sans le dévouement d'Antoine Fréchette, directeur intérimaire, Lucien St-Vincent, responsable des politiques, Laurent Gagné, responsable des services aux enseignants, Lucille Maurice, responsable de la francisation et de la phase d'accueil, et Normand Dupasquier, directeur exécutif, la rentrée scolaire 1994-1995 n'aurait pas connu un tel succès.

Lancement d'un concours de devise pour la DSFM

La Fédération provinciale des comités de parents *(FPCP)* et la Commission scolaire franco-manitobaine *(CSFM)* organisent un concours de devise pour la DSFM.

La devise devra avoir un maximum de dix mots et refléter le passé, le présent et l'avenir de l'éducation française au Manitoba. La devise devra également être conforme à la mission de la DSFM *(voir encadré)*.

Le concours est ouvert à toute la communauté franco-manitobaine et aux écoles de la DSFM.

Cinq catégories de participants ont été établies:

- familles;
- classes de niveau primaire;
- classes de niveau élémentaire;
- classes de niveau secondaire; et
- la communauté en général *(particuliers, groupes et/ou organismes)*.

Un comité de sélection composé de personnes connaissant la communauté franco-manitobaine et le domaine de l'éducation en français préparera la liste des finalistes.

La Commission scolaire franco-manitobaine fera le choix final parmi les finalistes.

Le concours sera lancé officiellement le 5 novembre 1994 et prendra fin le 15 décembre. La devise gagnante sera dévoilée en janvier 1995.

Des formulaires de participation seront distribués dans toutes les écoles de la DSFM et dans les journaux locaux.

NOUVELLES-gestion est une publication de la Division scolaire franco-manitobaine n°49.

Des commentaires ou suggestions?

Veuillez communiquer avec Jacqueline Blay, directrice des communications de la DSFM.

Téléphone : **982-8950**
Télécopieur : 982-8955

Notre énoncé de mission

La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans le monde en perpétuel changement, a pour mission:

- *d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture;*
- *d'établir un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba, et qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain.*

Mot du président

Développer de nouvelles habitudes

Maintenant que la gestion scolaire fait partie de notre réalité quotidienne, maintenant que nous avons le contrôle de nos établissements scolaires, que reste-t-il à faire ?

Sans vouloir effrayer quiconque, je dirais: tout. Tout reste à faire. Car après plus de 20 ans de lutte pour l'obtention de nos écoles et leur gestion, nous nous trouvons dans une nouvelle réalité, celle de pouvoir faire pour nous-mêmes et nos enfants ce qui doit être fait.

Ce qui nous a unis par le passé, et aussi, il faut le dire, quelquefois divisés, ce fut malheureusement trop souvent cette nécessité de lutter pour le respect de nos droits scolaires.

Ce qui nous a soutenus durant les périodes les plus noires de ces deux dernières décennies, ce fut la conviction légitime qu'il y avait injustice flagrante à notre égard. En deux mots, les gouvernements provincial et scolaires niaient à nos enfants le plein accès à une éducation en français langue maternelle.

À la Commission scolaire franco-manitobaine, nous sommes très conscients que sans l'acharnement, le dévouement et les milliers d'heure de travail de bénévolat des centaines de parents et d'enseignants, ce que nous avons aujourd'hui n'aurait jamais été possible. Pour cela, nous sommes tous et chacun des plus reconnaissants.

Nous nous rendons aussi compte que ce qui nous a si bien



Louis Tétrault, président de la DSFM.

servis par le passé n'est peut-être plus ce qui peut mieux nous servir dans l'avenir. Tant et aussi longtemps que nous devions, en tant que francophone au Manitoba, expliquer aux législateurs et à la majorité anglophone notre réalité linguistique, culturelle et communautaire, il était plus facile d'obtenir un consensus sur la façon de procéder et de forger une alliance entre tous les divers intervenants de la communauté.

Tant et aussi longtemps que nous devions, en tant que francophone au Manitoba, revendiquer nos écoles et leur gestion, bref, notre place dans cette province, nous ne pouvions pas accorder à tous les autres dossiers éducatifs leur juste part des efforts.

Nous sommes maintenant dans une nouvelle dynamique, celle de la gestion scolaire franco-manitobaine. Nous devons donc développer de nouvelles habitudes de travail. Ces nouvelles habitudes de travail doivent avoir, à la base, le respect des capacités et des responsabilités de tous et de chacun.

La structure politique et administrative de la DSFM prévoit un rôle pour tous les intervenants. Pour que cette structure puisse fonctionner, les parents et les professionnels de l'éducation doivent établir un réel partenariat.

Nous devons redéfinir les relations parents-enseignants héritées du modèle scolaire de la majorité. Sans la pleine participation des parents, il ne peut pas y avoir de réelles écoles communautaires.

Nous devons établir un système qui soit équitable et de qualité égale dans toutes les régions de la province. Que l'enfant soit de Saint-Lazare ou de Saint-Boniface, sa contribution à l'avenir de la communauté franco-manitobaine dépendra en grande partie de l'éducation qu'il aura reçue. Nous avons un devoir légal et moral de la lui offrir.

Le hasard a voulu que l'an I de la gestion scolaire franco-manitobaine coïncide avec l'année internationale de la famille. Une occasion en or de se rappeler de notre but ultime: celui d'assurer à nos enfants un avenir à la mesure de nos aspirations et de l'héritage de nos ancêtres.

Louis Tétrault
Président

Mot du directeur général

Bâtir sur nos richesses communes

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de participer aux célébrations du 10e anniversaire de l'École Gabrielle-Roy. Les participant(e)s, fiers de leur passé, envisageaient l'avenir au sein de la DSFM avec confiance. À l'époque, les quatre villages avaient insisté pour obtenir une école régionale française. Ils peuvent dire avec juste raison aujourd'hui qu'ils ont montré la voie de la gestion scolaire française: esprit d'équipe, unité et surtout vision d'avenir.

Nous aussi nous voulons nous engager sur ces pistes. Nous voulons, au mieux de nos connaissances, préparer l'avenir de nos enfants. Cela ne peut pas être fait sans consultation avec les parents et les professionnel(le)s de l'éducation française. Nous rechercherons les forums appropriés pour travailler sur ces dossiers *(voir page 5)*. Nous irons chercher les personnes ressources qui nous permettront d'avancer le plus rapidement et le plus sagement possible.

Petit à petit, nous commençons à nous outiller. L'adoption d'une Charte linguistique est un de ces outils. En nous dotant d'un tel document, nous indiquons aux instances administratives avec qui nous faisons affaire que nous sommes fondamentalement francophones, que nos écoles sont des écoles françaises et que nos élèves reçoivent une éducation qui est conforme aux valeurs traditionnelles, historiques, linguistiques et culturelles de la communauté franco-manitobaine.



Raymond Bisson, directeur général.

Nous indiquons également que nous nous attendons à recevoir des services en français de la part des trois paliers de gouvernement, et qu'après une période de transition, si ces services ne sont pas offerts, nous mettrons tout en oeuvre pour les obtenir afin d'assurer le bien-être des élèves qui nous sont confiés.

Nous allons très prochainement lancer le concours de la devise de la DSFM *(voir page 2)*. La Fédération provinciale des comités de parents est notre partenaire dans ce projet. Il s'agira encore une fois d'un projet collectif, communautaire, qui nous permettra d'affirmer avec fierté notre identité.

En collaboration avec les directeurs des vingt établissements scolaires, nous nous penchons sur les moyens de vivre nos succès et de mettre en valeur les nôtres. Nous avons commencé par échanger nos journaux d'école. Nous avons eu notre première journée sportive divisionnaire. Il ne se passe de semaines où il n'y a pas un contact entre une école ou une autre, de différentes régions, et qui, par le passé, ne communiquaient pas entre elles, à cause des frontières. Nous prenons de nouvelles habitudes et, croyez moi, elles sont tellement faciles à prendre!

Plus nous avançons ensemble, plus nous constatons les richesses communes qui nous unissent et les différences qui nous rassemblent. Nous éprouvons de plus en plus de plaisir à travailler ensemble, sachant que l'avenir sera, dans une grande mesure, à l'image que nous avons esquissé dans le passé.

Par exemple, nous nous penchons constamment sur le principe de l'équité et de sa mise en pratique. Nous savons déjà que ce principe d'équité va nous demander d'être créatifs dans nos futures décisions car nous estimons qu'aucun enfant ou aucun professeur ne doit être pénalisé à cause de son lieu de résidence, de sa scolarité ou de décisions prises par le passé par les divisions scolaires cédantes.

Il y a du pain sur la planche, et encore plus d'enthousiasme. Nous avons levé notre verre au début d'une nouvelle décennie pour l'École Gabrielle-Roy. En retour, les organisateurs et les participant(e)s ont levé leur verre à l'avenir de la DSFM, cet avenir qui est le nôtre, donc le vôtre. Santé!

Raymond Bisson
Directeur général

DSFM : 1 800 699-3736

Afin de faciliter la communication avec le personnel divisionnaire, les bureaux divisionnaires situés au 131, boulevard Provencher (R2H 0G2) sont ouverts de 7h30 à 16h30.

*Pour rejoindre les membres du personnel divisionnaire, vous n'avez qu'à composer le **982-8950**. Les personnes vivant à l'extérieur de la région de Winnipeg peuvent téléphoner sans frais en composant le **1 800 699-3736**.*

Aujourd'hui pour demain : l'avenir chez nous

Une étude globale sur le fonctionnement de la DSFM

Le statu quo a permis une rentrée scolaire sans accroc. Il ne peut pas cependant assurer le développement futur de la DSFM. D'où la nécessité d'entreprendre une étude globale sur tous les aspects de son fonctionnement.

«Nos écoles ont reçu leur orientation de divisions scolaires presque exclusivement anglophones», souligne Raymond Bisson, directeur général de la DSFM. «Il est donc essentiel de vérifier si ces orientations répondent vraiment à nos besoins scolaires et communautaires.»

Pour bien comprendre la démarche proposée, il faut voir cette étude globale comme une grande exercice de consultation. «Avec la création de la DSFM, on participe à un renouveau de l'éducation en français langue première», explique le directeur général. «On veut examiner l'éducation française dans son ensemble afin d'identifier les pistes à suivre dans l'avenir.»

Ces pistes pourraient indiquer des démarches qui se démarquent parfois des voies traditionnelles. «Dans le secteur pédagogique, par exemple, il y a le domaine préscolaire et celui de l'alphabétisation. Ce genre de préoccupations ne font pas partie du système scolaire public traditionnel. Par contre, qu'est-ce qui nous empêcherait de collaborer avec les institutions et organismes franco-manitobains qui en ont la responsabilité? Qu'est-ce que ça prend pour favoriser ce genre de projet collectif, de partenariat?»

L'étude globale devra tenir compte des cinq grands principes de base suivants :

1. Le principe d'équité dans la représentativité urbaine/rurale et dans l'accès à l'école française.
2. La décentralisation académique et administrative et en fonction de l'équité.
3. La francisation individuelle, familiale donc collective.
4. L'école, la plaque tournante de chaque communauté par ses retombées financières, culturelles, sportives: le présent et l'avenir.
5. Le rôle unique de la DSFM dans la communauté franco-manitobaine et la qualité de l'éducation donnée.

Ayant par deux fois visité et rencontré le personnel de toutes les écoles franco-manitobaines, Raymond Bisson résume la situation actuelle de la façon suivante. «C'est évident qu'il y a des différences entre les écoles. Une école de 550 élèves ne fonctionne pas comme une école de 50 élèves. Par contre, ces différences, c'est quelque chose à respecter et à préserver.»

«Le défi pour tout le monde, c'est d'harmoniser la disparité. L'idéal est sans doute différent selon les régions. À ce stade-ci, on n'a pas toutes les données, tous les faits. L'étude devrait nous les fournir.»

Bien que la DSFM compte faire appel aux services d'une équipe de chercheurs pour réaliser l'étude, un comité d'encadrement sera mis sur pied pour diriger les travaux Le comité d'encadrement sera composé de représentants du bureau divisionnaire, des comités régionaux et scolaires, de commissaires, des directions scolaires et des enseignants. Un rapport final serait présenté en juin 1995 avec la mise en oeuvre de la première phase des recommandations à l'automne 1995.



«Pour nos lendemains, tendons-nous la main» était le thème de la journée d'ouverture de l'année scolaire 1994-1995. Cette photo prise lors du rassemblement du personnel de la DSFM le 29 août 1994 témoigne de l'enthousiasme du personnel scolaire de Saint-Lazare prêt à participer au renouveau de l'éducation française au Manitoba. (Photo : Jacqueline Blay)

TRANSPORT SCOLAIRE : ÇA ROULE!

Le plan de transport scolaire, soumis au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle en mai dernier, prévoyait l'achat de services de transport des divisions scolaires cédantes pour l'année scolaire 1994-1995. À quelques exceptions près, c'est mission accomplie.

Les élèves de Saint-Lazare sont les seuls qui se rendent à l'école dans des autobus scolaires appartenant à la DSFM. En effet, la DSFM a acheté quatre autobus, trois pour les parcours réguliers et un autobus de relève.

De toutes les autres divisions scolaires cédantes, seule celle de La Montagne n'a pas voulu négocier une entente de service avec la DSFM. La DSFM a donc conclu une entente avec une compagnie privée, King's Transport, pour fournir six autobus scolaires pour les élèves fréquentant les écoles de Saint-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes.

Un fait intéressant à noter. La Division scolaire de Saint-Boniface, qui avait déjà en place des parcours spéciaux pour les écoles franco-manitobaines, a fait peindre sur ces trois autobus le nom de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49.

Par ailleurs, le directeur du transport et de l'entretien, **Maurice Chaput**, a une adjointe. Il s'agit de **Lorraine Rozière** qui occupait le poste de directrice de transport de la Rivière-Seine avant de se joindre à l'équipe de la DSFM. **Ginette Normandeau** a été embauchée comme secrétaire.

PROGRAMMATION : DU NOUVEAU

Trois nouvelles personnes font maintenant partie de l'équipe responsable de la programmation et du perfectionnement professionnel.

Le directeur **Roland Pantel** est appuyé par Arsène Huberdeau, coordonnateur en informatique et du centre de ressources, et Patricia Thibodeau, coordonnatrice des services pédagogiques. **Jacqueline Teffaine** a été embauchée comme secrétaire administrative.

Arsène Huberdeau, auparavant directeur de la Direction des ressources éducatives en français *(la DREF)* du ministère d'Éducation, aura, entre autres, la responsabilité des bibliothèques scolaires de la DSFM.

Quant à **Patricia Thibodeau**, elle sera responsable, entre autres, du dossier de la phase d'accueil mis en place par Lucille Maurice. La phase d'accueil est un programme qui facilite l'intégration à l'école franco-manitobaine des jeunes ayants droit ne possédant pas au préalable des habiletés langagières suffisantes.



On reconnaît dans la photo Raymond Bisson, directeur général, et Cécile Berard, secrétaire-trésorière, devant un des trois autobus scolaires de Saint-Boniface portant le nom de la DSFM. (Photo: Jacqueline Blay)

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES

À la demande du Comité régional de l'Est, la Commission scolaire a demandé au Comité de programmation d'établir une politique de programmation pour les élèves qui ne participent pas aux exercices et enseignements religieux et que ce programme soit mis en place dans les plus brefs délais.

Les exercices religieux dans les écoles de la DSFM sont régis par la *Loi sur les écoles publiques*. La loi précise que les parents de 60 élèves peuvent exiger la prière à l'école pour leurs enfants seulement. Lorsqu'il y a moins de 80 élèves, 75% des parents doivent en faire la demande.

L'enseignement de la catéchèse est facultatif. La loi scolaire permet l'enseignement pendant les heures de classe durant un maximum de 2 heures et demie par semaine.

LES COMITÉS SCOLAIRES

Assurer la participation des parents dans la gérance de leur école.

La structure politique de la DSFM est unique au niveau des électeurs et des élus. Comme le schéma ci-bas l'indique, la loi scolaire prévoit trois niveaux de représentation: provincial *(la commission scolaire)*, régional *(les comités régionaux)* et local *(les comités scolaires)*.

La commission scolaire et les conseils régionaux sont en place depuis le début de l'année. Les comités scolaires, élément essentiel du fonctionnement de la DSFM, seront bientôt mis sur pied.

Voici, sous forme de questions-réponses, ce que seraient ces comités scolaires tels que proposé dans le document de travail du Comité présidé par Léo Teillet.

■ ***Quelle est la différence principale entre les comités scolaires et les comités de parents existants ?***

La différence principale est que les comités scolaires ont une existence légale. D'après la loi scolaire, le comité régional doit consulter les comités scolaires de sa région au sujet des questions touchant l'école visée : le budget annuel projeté de l'école, l'ouverture, la fermeture ou le transfert de l'école ainsi que tout changement important touchant un programme français ou un service de soutien offert dans l'école.

■ ***Quels sont les buts des comités scolaires ?***

Les principaux buts des comités scolaires sont :

1. Assurer la participation des parents dans la gérance de leur école.
2. Favoriser et encourager la communication entre les différents intervenants du milieu et de l'école.
3. Responsabiliser tous les intervenants du milieu à leur école respective.
4. Favoriser et encourager une ouverture aux multiples aspects entre l'école et la communauté.
5. Encourager les parents et les bénévoles à oeuvrer au sein de l'école.

■ ***Quelle serait la composition des comités scolaires***

Un comité scolaire serait composé du directeur de l'école, de deux enseignants de l'école élus par leurs pairs, de quatre à sept parents des élèves inscrits à l'école et des représentants élus au comité régional. Dans le cas d'une école secondaire, un élève, élu par ses pairs, siégerait au comité scolaire.

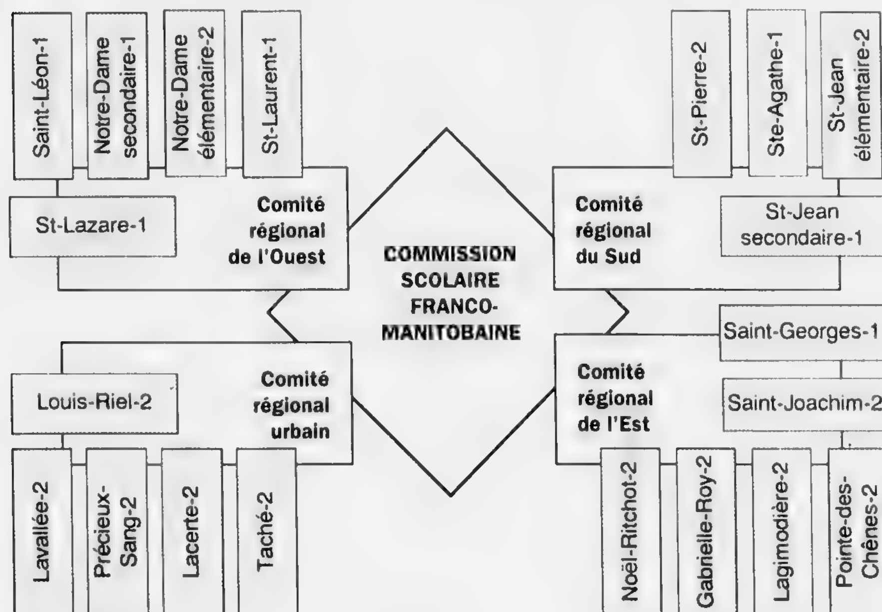
Un comité scolaire pourrait aussi, s'il le désire, avoir des représentants du personnel non-enseignant et de membres de la communauté.

■ ***Quelles seraient les principales responsabilités des comités scolaires ?***

Les comités scolaires sont chargés de conseiller leur comité régional respectif sur toute question d'ordre scolaire qui peut toucher directement ou indirectement l'éducation des élèves. Ceci comprend les domaines suivants :

1. La mission de l'école.
2. La programmation.
3. La vie scolaire interne, dont les règles de conduite et de sécurité des élèves et les critères de sélection de la direction scolaire.
4. Le projet éducatif général de l'école.
5. Le projet éducatif général de la DSFM.
6. Le budget, immobilisation et services de l'école.
7. La communication avec les parents et la liaison entre l'école et la communauté.
8. Toute autre fonction déléguée par la CSFM.

■



RÉGION Urbaine

LE COMITÉ RÉGIONAL

Carmelle Mulaire (Lavallée), présidente
Rita Simoens (Lacerte), vice-présidente

QUARTIER LACERTE
Michelle Freynet
Rita Simoens

QUARTIER LAVALLÉE
Maurice Auger
Murielle Gagné-Ouellette (commissaire)

QUARTIER LOUIS-RIEL
Gilbert Laberge
Léandre Buissé (commissaire)

QUARTIER PRÉCIEUX-SANG
Raymond Gouin
Tayeb Meridji (commissaire)

QUARTIER TACHÉ
Marc Boily (commissaire)
Carmelle Mulaire

Desservant les communautés *de Norwood, Saint-Boniface, Saint-Vital, Fort Garry et le grand Winnipeg.*

Collège Louis-Riel (7 à 12)
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface • R2H 2Y2
Téléphone : (204) 237-8927
Télécopieur : (204) 235-0139
Directeur : **Léo Robert**
Dir. adjointe : Monique Fisette
Secrétaire : Doris Champagne

École Précieux-Sang (M. à 12)
209, rue Kenny
Saint-Boniface • R2H 2E5
Téléphone : (204) 233-4327
Télécopieur : (204) 233-9109
Directeur : **Michel McDonald**
Dir. adjoint : Alexis Bertrand
Secrétaire : Ginette Courcelles

École Lavallée (M. à 9)
511, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital • R2M 3E5
Téléphone : (204) 255-2081
Télécopieur : (204) 257-2545
Directeur : **Normand Boisvert**
Dir. adjointe : Simone Druwé
Secrétaire : Germaine Gosselin

École Taché (M. à 6)
744, rue Langevin
Saint-Boniface • R2H 2W7
Téléphone : (204) 233-8735
Télécopieur : (204) 235-0321
Directrice : **Renée-France Labossière**
Secrétaire : Marie Cadieux

École Lacerte (M. à 8)
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface • R2J 1C8
Téléphone : (204) 256-4384
Télécopieur : (204) 254-7875
Directeur : **Georges Druwé**
Dir. adjointe : Lefco Doche
Secrétaire : Suzanne Pelletier

Le Comité régional urbain a décidé de mettre sur pied un comité des cinq écoles. Ce comité est composé d'un membre de chaque comité scolaire et d'un représentant régional par école.

«Le but du comité est de traiter des questions qu'auraient les cinq écoles urbaines en commun», explique Carmelle Mulaire, présidente du Comité régional urbain. «On espère de cette façon pouvoir fonctionner plus efficacement et d'être plus près de nos gens.»

Par exemple, le comité fera des propositions pour rationaliser les ressources dans le domaine du transport ou de la répartition des élèves dans les écoles.

Par ailleurs, Michelle Freynet succède à Denis Dragon comme représentante régionale pour le quartier Lacerte. Denis Dragon, ayant accepté un emploi à Dauphin, avait dû démissionner.

Murielle Gagné-Ouellette a remplacé Denis Dragon comme commissaire d'écoles pour la Région urbaine. En acceptant le poste de commissaire, Murielle Gagné-Ouellette a cédé la présidence du Comité urbain à Carmelle Mulaire.

Le bureau régional urbain est maintenant situé à l'école Précieux-Sang. Le numéro de téléphone est le 231-5704. Michelle Koncz travaille comme secrétaire à demi-temps pour la Région urbaine.



Les intervenantes de la phase d'accueil lors du premier stage de formation en août (de g. à d.) : Diane Guénette (Taché), Claudette Gagné (Précieux-Sang), Nicole Bernier (Taché), Edwidge Grolet (Lavallée) et Nicole Spencer (Lavallée). (Photo : Jacqueline Blay)

RÉGION DU *Sud*

LE COMITÉ RÉGIONAL

Jeannot Robert (Sainte-Agathe), président
André Carbonneau (Saint-Pierre), vice-président

QUARTIER SAINT-PIERRE
André Carbonneau
Raymond Curé (commissaire)

QUARTIER SAINTE-AGATHE
Jeannot Robert

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE ÉLÉMENTAIRE
Léa Barnabé
Anne-Marie Fillion

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE SECONDAIRE
Jeannette Gilmore (commissaire)

Les écoles *de Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste élémentaire et Saint-Jean-Baptiste secondaire.*

Desservant les communautés *de Sainte-Agathe, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, De Salaberry et Montcalm.*

École Sainte-Agathe (M. à 9)

C.P. 40, Sainte-Agathe • R0G 1Y0
Téléphone : (204) 882-2275
Télécopieur : (204) 882-2327

Directrice : **Pauline Gagné**
Secrétaire : Pauline Phaneuf

École élémentaire Saint-Jean-Baptiste (M. à 8)

C.P. 280,
Saint-Jean-Baptiste • R0G 2B0
Téléphone : (204) 758-3526
Télécopieur : (204) 758-3251

Directeur : **Bernard Gagné**
Secrétaire : Lina Lafournaise

Collège Saint-Jean-Baptiste (9 à 12)

C.P. 130,
Saint-Jean-Baptiste • R0G 2B0
Téléphone : (204) 758-3501
Télécopieur : (204) 758-3251

Directeur : **Rogert Vermette**
Secrétaire : Céline Beaudette

École Saint-Pierre (M. à 8)

C.P. 490,
Saint-Pierre-Jolys • R0A 1V0
Téléphone : (204) 433-7706
Télécopieur : (204) 433-3086

Directeur : **Daniel Faucher**
Secrétaire : Claudette Lussier

La DSFM et la Division scolaire de la Rivière-Rouge ont conclu une entente qui permet à 15 élèves de l'Institut collégial Saint-Pierre de participer aux activités culturelles et sportives offertes par la DSFM.

Les jeunes en question sont inscrits dans la DSFM mais ils suivent leurs cours à l'Institut collégial Saint-Pierre géré par la Rouge en attendant son transfert futur à la DSFM. Les cours d'éducation à distance de la DSFM seront également mis à la disposition des élèves de l'Institut collégial Saint-Pierre.

Rappelons que selon l'entente convenue lors du transfert en juin, l'école de Saint-Pierre (M. à 8) augmentera son programme d'un niveau par année jusqu'à ce qu'elle offre un programme français total de la maternelle à la 12e année.

Durant la période de transition, la DSFM s'était engagée à négocier avec la Rouge tous les services nécessaires pour que les enfants puissent continuer à recevoir un programme français total à l'école secondaire de Saint-Pierre.



Les intervenantes de la phase d'accueil lors du premier stage de formation en août. Assises (de g. à d.) : Odile Carrière (Saint-Jean), Julienne Bosc (Sainte-Agathe), Estelle Sabourin (Saint-Jean). Debout : Luc Nadeau (Saint-Pierre), Lucienne Buisson (Saint-Pierre), Béatrice Lemoine (Saint-Pierre), Anne-Marie Lapointe-Lafond (Sainte-Agathe), Solange Lapointe (Sainte-Agathe), Doris Lemoine (Sainte-Agathe), Laurette Roy (Saint-Jean). (Photo : Jacqueline Blay)

RÉGION DE l'Ouest

LE COMITÉ RÉGIONAL

Fernand Comte (Notre-Dame-de-Lourdes), président
Antonio Simard (Saint-Lazare), vice-président

QUARTIER SAINT-LÉON
Gilles Martel

QUARTIER SAINT-LAURENT
Guy Dumont

QUARTIER SAINT-LAZARE
Antonio Simard (commissaire)

QUARTIER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Diane Bazin
Fernand Comte

QUARTIER ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Hubert Deroche (commissaire)

Les écoles *de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon, et les écoles élémentaire et secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes.*

Desservant les communautés *de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes*

École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes (M. à 6)
C.P. 68, Notre-Dame-de-Lourdes
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2147
Télécopieur : (204) 248-2371
Directrice : **Marie Dacquay**
Secrétaire : Jacqueline Robitaille

Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes (7 à 12)
C.P. 250, Notre-Dame-de-Lourdes
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2167
Télécopieur : (204) 248-2371
Directeur : **Denis Bibault**
Secrétaire : Thérèse Durand

École Saint-Léon (1 à 8)
Saint-Léon • R0G 2E0
Téléphone : (204) 744-2243
Télécopieur : (204) 248-2371
Directeur : **Gérald Grenier**
Secrétaire : Nicole Bibeau

École communautaire Aurèle-Lemoine (M. à 11)
Saint-Laurent • R0C 2S0
Téléphone : (204) 646-2209 ou (204) 683-2212
Télécopieur : (204) 646-2034
Directeur : **Louis Allain**
Secrétaire : Carmène Schon

École Saint-Lazare (M. à 12)
C.P. 70, Saint-Lazare • R0M 1Y0
Téléphone : (204) 683-2251
Télécopieur : (204) 683-2546
Directrice : **Lorraine Tremblay**
Secrétaire : Louise Chartier

À Laurier, la Division scolaire Turtle River a accepté de céder la gestion du programme français à la DSFM pour septembre 1995. Turtle River a aussi dit oui à un projet de début de transfert du programme dès cette année.

• • •

L'école de Saint-Laurent s'appelle maintenant l'École communautaire Aurèle-Lemoine. Le nom avait été proposé par Brigitte Carrière, présidente du Comité de parents. Le père Aurèle Lemoine, ancien curé de la paroisse de Saint-Laurent, a également été actif dans le domaine scolaire lorsqu'il était curé à la paroisse Précieux-Sang.

Fernand Comte est le président du Comité régional de l'Ouest depuis début septembre. Il remplace Hubert Deroche qui est toujours commissaire scolaire pour la Région Ouest.

• • •

N'ayant pu négocier une entente de transport avec la Division scolaire de La Montagne, la DSFM a retenu les services de King's Transport pour assurer le transport des élèves fréquentant l'école de Saint-Léon et les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes. Six autobus scolaires, conduits par des chauffeurs de la région, desservent les écoles des deux villages. L'entretien des autobus scolaires est assuré par un garagiste local.



Les intervenantes de la phase d'accueil lors du premier stage de formation en août. Assises (de g. à d.) : Lucille Ducharme (Saint-Laurent), Marguerite Bagley (Saint-Lazare), Anita Jamault (Notre-Dame), Donna Hayden-Wetjen (Saint-Lazare). Debout : Annette Chartier (Saint-Lazare), Marguerite Vauriot (Saint-Laurent), Brigitte Carrière (Saint-Lazare), Colette Huberdeau (Saint-Lazare), Rose-Marie Fouasse (Notre-Dame), Gisèle Bosc (Notre-Dame). (Photo : Jacqueline Blay)

RÉGION DE l'Est

LE COMITÉ RÉGIONAL

Roland Gauthier (Saint-Joachim), président
Michelle Lagimodière-Gagnon (Lagimodière), vice-présidente

QUARTIER NOËL-RITCHOT
Charles Arbez
Léo Teillet

QUARTIER LAGIMODIÈRE
Michelle Lagimodière-Gagnon
Louis Paquin

QUARTIER SAINT-JOACHIM
Roland Gauthier
Louis Tétrault (commissaire)

QUARTIER GABRIELLE-ROY
Michelle Cenerini (commissaire)
Antoine Hacault

QUARTIER POINTE-DES-CHÊNES
Aurèle Boisvert (commissaire)
André Lafrenière

QUARTIER SAINT-GEORGES
Poste à combler

Desservant les communautés *de La Salle, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Lorette, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, Richer, La Broquerie, Saint-Labre, Woodridge, Saint-Georges, Pinefalls et Powerview.*

École Gabrielle-Roy (M. à 12)
C.P. 430, Île-des-Chênes • R0A 0T0
Téléphone : (204) 878-2147
Télécopieur : (204) 878-3495
Directeur : **Jean-Maurice Lemoine**
Secrétaire : Joanne Dumaine

École Lagimodière (M. à 8)
425, rue Senez
Lorette • R0A 0T0
Téléphone : (204) 878-3621
Télécopieur : (204) 878-3582
Directrice : **Patricia Danylchuk**
Secrétaire : Isabelle Chartrand

École Noël-Ritchot (M. à 8)
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert • R3V 1M7
Téléphone : (204) 261-0380
Télécopieur : (204) 269-9969
Directeur : **Georges Prescott**
Secrétaire : Paulette Lafond

École Pointe-des-Chênes (M. à 12)
C.P. 459, Sainte-Anne • R0A 1R0
Téléphone : (204) 422-5505
Télécopieur : (204) 422-9934
Directeur : **Armand St-Hilaire**
Secrétaire : Lina Perrin

École Saint-Georges (M. à 11)
Saint-Georges • R0E 1P0
Téléphone : (204) 367-4224
Télécopieur : (204)
Directrice : Lola Archer
Secrétaire :

École Saint-Joachim (M. à 12)
C.P. 10, La Broquerie • R0A 0W0
Téléphone : (204) 424-5287
Télécopieur : (204) 424-5610
Directeur : **Gilles Normandeau**
Secrétaire : Lorraine Dumesnil

Vous présenter Lola Archer, la directrice de l'école Saint-Georges, en quelques mots n'est pas chose facile. Essayons quand même.

De la Gaspésie à la rivière Winnipeg, en passant par le Nouveau-Brunswick et la Louisiane, elle a récolté des diplômes en littérature (française et anglaise), en éducation, en informatique, en musique, et en éducation des adultes.

Sa polyvalence et son expérience devraient bien lui servir. Car en plus de la direction de l'école, elle enseigne la musique, l'anglais et le programme de vie autonome.

Celle qui répond avoir «16 ans et 23 ans d'expérience» se dit enchantée d'être à Saint-Georges. «Je n'aime pas la ville. Je suis très très bien dans ce beau petit coin de pays.»

• • •

Les parents de Saint-Georges avaient jusqu'au 25 octobre pour soumettre leur candidature au poste de représentant régional du quartier Saint-Georges. Gilles Avanthay, l'ancien représentant régional, avait démissionné pour accepter le poste de responsable de catéchèse à l'école Saint-Georges.



Les intervenantes de la phase d'accueil lors du premier stage de formation en août. Assises (de g. à d.) : Lilliane Gérardy (Saint-Joachim), Paulette Dupont (Saint-Georges), Diane Connelly (Pointe-des-Chênes), Sylvestre Longand (Saint-Georges), Johanne Marcotte (Noël-Ritchot), Yolande Tétrault (Saint-Joachim), Annette Verrier (Saint-Joachim). Debout : Madeleine Guimond (Saint-Georges), Julie Lafond (Noël-Ritchot), Carole Laurin (Pointe-des-Chênes), Mariette Beauchamp (Saint-Joachim), Cécile Plante (Lagimodière), Suzanne Sarrasin (Lagimodière), Laurette Clément (Pointe-des-Chênes), Lorraine Beaudry (Lagimodière), Danielle Lambert (Pointe-des-Chênes). (Photo : Jacqueline Blay)

VOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Marc BOILY
(vice-président)
Saint-Boniface
237-3560 (dom.)
945-1602 (bur.)

Aurèle BOISVERT
Sainte-Anne
422-9042 (dom.)
235-4421 (bur.)
237-3240 (télécopieur)

Léandre BUISSÉ
Saint-Boniface
254-0070 (dom.)
257-6061 (bur.)
254-7183 (télécopieur)

Michelle CENERINI
La Salle
736-2970
736-2970 (télécopieur)

Raymond CURÉ
Saint-Pierre-Jolys
433-7593
433-7593 (télécopieur)

Hubert DEROCHE
Notre-Dame-de-Lourdes
248-2407 (dom.)
248-2309 (bur.)
248-2306 (télécopieur)

Murielle GAGNÉ-OUELLETTE
Saint-Boniface
254-4048 (dom.)
233-0277 (bur.)

Jeannette GILMORE
Saint-Jean-Baptiste
758-3226 (dom.)
746-2491 (bur.)
746-6027 (télécopieur)

Tayeb MERIDJI
Saint-Boniface
237-6848
235-1747 (télécopieur)

Antonio SIMARD
Saint-Lazare
683-2318
683-2243 (télécopieur)

Louis TÉTRAULT
(président)
La Broquerie
424-5728 (dom.)
424-5774 (bur.)

PERSONNEL DU BUREAU DIVISIONNAIRE

131, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : **(204) 982-8950**
Télécopieur : **(204) 982-8955**

Direction générale

Raymond Bisson, directeur général
Jacqueline Blay, directrice des communications
Christiane Méthot, secrétaire administrative
Madeleine Lang, réceptionniste

Finances et administration

Cécile Berard, secrétaire-trésorière
Madeleine LeBlanc, secrétaire administrative
Christine Forest, réceptionniste de soutien
Juliette Mucha, secrétaire de soutien (Finances)
Annette Tétrault, adjointe à la secrétaire-trésorière
Anita Théroux-Comeault, commise – comptes payables
Lise Picton, commise de soutien – comptes payables
Madeleine Gagnon, commise à la paie
Lynne Bjornson, commise à la paie

Programmation et perfectionnement professionnel

Roland Pantel, directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel
Diane Bruyère, coordonnatrice des programmes et des services culturels
Arsène Huberdeau, coordonnateur en informatique et des centres de ressources
Patricia Thibodeau, coordonnatrice des services pédagogiques
Jacqueline Teffaine, secrétaire administrative

Services aux élèves

Louis Druwé, directeur des services aux élèves
Louise Simard, secrétaire administrative
Joanne Dumaine, coordonnatrice de l'orthopédagogie
Alfred Phaneuf, coordonnateur des services d'orientation et de l'éducation spéciale
Émile Huberdeau, travailleur social
Diane Dacquay, orthophoniste
Françoise Sirois, psychologue scolaire

Transport et entretien

Maurice Chaput, directeur du transport et de l'entretien
Lorraine Rozière, adjointe au directeur du transport et de l'entretien
Ginette Normandeau, secrétaire